



# **Rapport de la commission académique Session 2018**

**Commission Académique d'Harmonisation et de Propositions des Notes  
(CAHPN)**

**Synthèse des résultats aux examens en EPS**

**A DIFFUSER :**

**Au chef d'établissement**

**A tous les enseignants d'EPS**

## Plan du rapport

### 1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation

### 2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

#### 2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

#### 2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

#### 2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

#### 2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS
- 2.4.2 Réflexions et perspectives

#### 2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

### 3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

#### 3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

#### 3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 3.2.1 Observations
- 3.2.2 Réflexions et perspectives

### 4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

- 4.1 A destination des établissements
- 4.2 A destination de la commission nationale

### 5. Bilan

**Cette année comme les années précédentes, l'ensemble des opérations a pu être mené de manière harmonieuse et fiable grâce à la participation de tous : Proviseurs et Enseignants dans les EPLE; Responsables des services du DEC et du SIAD ; membres de la CAHPN.**

## **1) La commission**

### **Rappel :**

Les résultats, analyses et décisions communiqués dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail ne peut être mené à bien et en toute équité que si les acteurs en établissement remplissent correctement leurs missions notamment en procédant à l'analyse de l'équilibre des protocoles offerts aux élèves, en menant une réflexion à propos de la mise en œuvre des référentiels, en respectant les dates de renvoi des documents officiels, en traitant en amont les dysfonctionnements relatifs aux absences, aux rattrapages, aux dispenses irrégulières. Il est demandé, sans se substituer à cette commission, de traiter le mieux possible en amont les cas particuliers et de prendre au sein de l'établissement les décisions qui s'imposent.

**Nous remercions tout particulièrement les enseignants qui participent aux travaux de la CAHPN tout au long de l'année depuis la réception des protocoles jusqu'à l'harmonisation des notes.**

### **1.1 Organisation**

La commission académique (un groupe pour la voie générale et technologique, un groupe pour la voie professionnelle) est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2017-2018, deux dates communes ont été inscrites au calendrier : 1 réunion préparatoire au premier trimestre (le 17 novembre) et 1 réunion de commission le 12 juin 2018 .

Elle est constituée par les 6 IA IPR (M. Didier Preuvot, Sophie Jomin-Moronval, Olivier Calais, Christophe Carpentier, Frederick Maik, Florence Durnerin) et par 1 chargé de mission (Cécile Durand-Audineau).

Les 14 enseignants responsables de commission pour la Voie Générale et Technologique:

<b>Enseignant</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Sous-Commission</b>
TREMMERIE Laurent	ESSAT - Roubaix	LILLE Centre 1
Mr VIENNET	Lycée Paul Hazard Armentières.	LILLE Centre 2
RICHARD Réginald	Lycée Jean Perrin, Lambersart	ARMENTIERES - HAZEBROUCK
BUCHMANN Juliette	Lycée Branly, Boulogne sur Mer	DUNKERQUE
LAMOURET Hugues	Lycée G Eiffel, Armentières	ROUBAIX - TOURCOING
VERIN Olivier	Collège Jacques Prévert , Caudry	DOUAI
VIRIQUE Frédéric	Collège ANATOLE France, Sin le Noble	CAMBRAI
JOUANNEAU Karine	Lycée Mousseron Denain	MAUBEUGE

KACZMAREK Patrick	Lycée Diderot Carvin	ARRAS – SAINT POL
MESAGLIO Laurence	Lycée A. France Lillers	LENS – LIEVIN – CARVIN – HENIN
DOGNIAUX Olivier	Lycée Guy Mollet Arras	BETHUNE – BRUAY
BAILLEUL Alexandre	Lycée Europe Dunkerque	SAINT OMER - CALAIS
WEINLING Nathalie	Lycée Léonard de Vinci Calais	BOULOGNE – BERCK – LE TOUQUET
COPIN Ludivine	Lycée Jean Lurçat , MAUBEUGE	VALENCIENNES – DENAIN

Les 16 enseignants responsables de commission pour la Voie professionnelle

Enseignant	Etablissement	
BEAUVILLAIN François	Lycée Professionnel Gustave Eiffel d'Armentières	
DEFFRENNE Jean-Philippe	Lycée Professionnel Placide Courtoy d'Hautmont	
DUHAUPAS Jean-Marc	Lycée Professionnel Colbert de Tourcoing	
FLORENT François	Lycée Professionnel Guy Debeyre de Dunkerque	
HENNEBERT Nathalie	Lycée Professionnel François Rabelais de Douai	
LAICK André	Lycée Professionnel Jules Verne d'Étaple	
LAMOURET Hugues	Lycée Général et Technologique Gustave Eiffel d'Armentières	
LINKOWSKI Alain	Lycée Professionnel Bernard Chochoy de Lumbres	
LOEZ David	Lycée Professionnel du Hainaut de Valenciennes	
MICHEL Hervé	Lycée Professionnel Michel Servet de Lille	
PETIT Johann	Lycée Professionnel Alain Savary d'Arras	
PINCHON Laurence	Lycée Professionnel Derycke de Villeneuve d'Ascq	
STRAGIER Laure	Lycée Professionnel Salvador Allende de Béthune	
LODER Franck	Lycée Professionnel François Hennebique de Liévin	
BONHOURE Michel	Collège Triolo de Villeneuve d'Ascq	
PRECLIN Stéphane	Collège Raymond Devos de Hem	

**Texte de référence : Article 11 de l'arrêté du 15 juillet 2009**

- « À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes qui lui ont été transmises et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen considéré, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur pour cet examen. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves de chaque examen (baccalauréat professionnel, certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles) et le transmet à la commission nationale d'évaluation qui publie un rapport annuel. Placée auprès de la direction de l'enseignement scolaire, la commission nationale est présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'inspection générale de l'éducation nationale ou son représentant. »

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

- L'envoi des documents qui permettent le bon déroulement des examens.
- L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements
- La mise en ligne du dossier examen relatif à chacune des voies et ses documents d'accompagnement sur le thémasite « Eps, outils dématérialisés » (Se connecter à Eduline, entrer ses identifiants, cliquer sur l'onglet « thémasite » en page d'accueil puis sur le thémasite « EPS, outils dématérialisés »)

En cours d'année :

- Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

- L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).
- L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.
- L'éventuelle harmonisation.
- L'arrêt et la communication des notes aux jurys d'examen.

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et sa mise en œuvre.

Les circulaires **n° 2015-066 du 16-4-2015** (voie générale et technologique) et **n° 2018-029 du 26-2-2018** (voie professionnelle) réprécisent et réaffirment la composition, les attributions et le rôle indispensables joués par cette commission. Nous savons compter sur votre professionnalisme pour respecter et faciliter son travail.

De manière générale, la commission est satisfaite de constater un traitement rigoureux des dossiers par les responsables « examens EPS » des établissements.

Les « dossiers » sont généralement déposés dans les délais et très correctement renseignés.

Néanmoins quelques établissements ont fait preuve de moins de rigueur et ont occasionné un travail supplémentaire conséquent de la part des membres de la commission, notamment en ce qui concerne le retour des modifications attendues pour le protocole examens d'établissement.

Nous rappelons que les échanges avec les membres de la commission via Eduline pour la phase de validation des protocoles font partie intégrante de la démarche de la commission.

La commission rappelle également la responsabilité qui est celle des enseignants d'EPS, sous couvert du chef d'établissement, pour un certain nombre de décisions relatives au déroulement des examens. La commission n'a pas vocation à se substituer à l'analyse et à l'appréciation locale des situations (par exemple pour les cas de « DI+DI+note » ou la validité des certificats médicaux)

- **Les éléments de calendrier**

Ils sont, certes, contraignants mais construits avec la plus grande bienveillance avec les services de la division des examens et concours (DEC) pour le déroulement optimal des examens dans notre académie.

Néanmoins, nous attirons votre vigilance sur le respect de ces éléments de calendrier transmis et éveillons également votre vigilance quant au respect des dates de CCF choisies par votre établissement.

- **Les certificats médicaux d'inaptitude**

Nous observons cette année un nombre faible, mais existant, de certificats médicaux non conformes. Nous vous rappelons de n'accepter aucun document non original ou dont la provenance ou les éléments pourraient être falsifiés. Nous attirons également votre vigilance sur les dates mentionnées sur ce document de manière à permettre au plus grand nombre de bénéficiaire effectivement d'une évaluation.

La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation de certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non originaux ou non conformes (raturés, non datés, antidatés sans justification, rédigés par un praticien qui n'est pas médecin mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude...). Cette vérification des documents devra s'effectuer en amont de la commission, en priorité dans le cadre du lieu d'examen. Il serait également opportun de mettre en place un double circuit de validation par l'intermédiaire de l'infirmerie de l'établissement.

La commission demande aux équipes de fournir tout élément permettant d'apprécier une situation particulière (dans le cas de changement de protocole par exemple).

La commission rappelle également qu'un travail en commun a été mené entre le corps d'inspection et les médecins conseillers techniques pour rédiger et mettre en œuvre un certificat médical d'aptitude qui soit un véritable outil de communication.

L'objectif est d'accentuer la communication et le partage d'information entre les différents acteurs (enseignants, corps médical et famille) au sujet des bienfaits de l'activité physique ainsi que des modalités d'adaptation de la pratique en fonction des possibilités de chacun. Ce modèle de Certificat Médical d'aptitude à la pratique de l'EPS, en référence au modèle proposé au BO n°36 du

26/10/1989 (décret du 11/10/1988 et Arrêté du 13/09/1989) est téléchargeable sur le site disciplinaire EPS de l'académie de Lille et sur le thémasite « EPS, outils dématérialisés ».

→ A noter que dans les retours obtenus sur **le document d'analyse des résultats de la session 2016, porté au dossier examens de septembre 2017** :

Des témoignages montrent que certaines équipes pédagogiques s'emparent activement de la question des inaptitudes en proposant par exemple :

- Une modification de l'offre de formation pour permettre la pratique
- Des protocoles adaptés (2 épreuves de 2 CP),
- Des épreuves adaptées (aménagement de certaines conditions de déroulement de l'épreuve ou proposition d'épreuves adaptées particulières),
- Des entretiens organisés avec les candidats inaptes totaux et un suivi par la médecine scolaire,
- La diffusion et l'accompagnement nécessaire à la diffusion du CM d'inaptitude partielle.
- L'orientation de l'élève inapte vers l'infirmière scolaire en vue de la proposition du certificat d'inaptitude académique

• ***La poursuite de la dématérialisation des démarches et outils de communication entre les établissements et la commission académique***

. L'Inspection Pédagogique rappelle l'importance de se référer aux espaces de communication institutionnels pour leurs fonctions respectives. Le site pédagogique EPS permet de prendre connaissance de l'actualité éducative et institutionnelle (nouveaux référentiels, circulaires examens...) et le thémasite « EPS, outils dématérialisés » plus particulièrement de télécharger les documents institutionnels examens, support d'échanges avec la commission académique, ainsi que les échéances incontournables qui permettent la bonne réalisation des épreuves aux examens en EPS. Ces documents sont régulièrement mis à jour sur le thémasite EPS.

En dehors de la consultation régulière et essentielle de la messagerie académique professionnelle, la consultation de ce thémasite dès le mois de septembre permet de disposer d'informations actualisées, utiles au bon déroulement de la démarche examens.

Des fiches d'aide sont disponibles pour le dépôt des dossiers et documents attendus.

Pour rappel, ce thémasite est accessible à partir de la page d'accueil d'Eduline après vous être authentifié.e.s (onglet « thémasite » sur la page d'accueil, puis « EPS, outils dématérialisés » dans la liste qui apparaît).

• ***L'évolution de la démarche examens :***

A. *Retour sur le renseignement de la fiche d'analyse des résultats dans le dossier examens de la session 2018*

Dans le dossier examens session 2018, un nombre correct d'établissements se sont emparés de l'outil d'analyse de leurs résultats aux examens de la session 2017, pour prendre connaissance d'éléments relatifs par exemple à l'équité de réussite filles-garçons, aux résultats en EPS et dans les différentes épreuves au regard de la moyenne académique, et à leurs taux d'inaptitudes. Le renseignement de ce document s'est avéré hétérogène. Il montre chez certaines équipes pédagogiques la volonté positive d'établir des pistes de réflexion pédagogiques pour améliorer certains constats, ce que nous soutenons et encourageons. Mais il montre également que ce retour et cette analyse n'est pas usuelle dans tous les établissements et au sein de toutes les équipes pédagogiques (Certaines données chiffrées ou résultats ont parfois étonné certaines équipes pédagogiques). **Cette analyse doit devenir une démarche habituelle pour l'ensemble des établissements et intégrée aux pratiques tout au long de l'année afin d'affiner les décisions collectives au service du pilotage de la discipline.**

### **B. Remarques importantes pour la prochaine session 2019 :**

Une lecture attentive du **courrier d'accompagnement d'octobre qui sera transmis par l'inspection Pédagogique Régionale à tous les établissements**, avant la première commission académique est indispensable.

#### **1.2 Logiciel de traitement des notes**

A la marge des services qu'il rend déjà, un certain nombre de demandes ont été transmises au SERIA de Rennes via l'Inspection Générale EPS afin d'améliorer encore ce logiciel.

Un certain nombre de traitements statistiques sont réalisés à partir des données transmises par la DEC, dans une période de l'année très chargée pour les services, ce qui ne rend pas simple le travail de synthèse.

#### **1.3 Principes d'harmonisation**

La commission se montre vigilante

- Sur les écarts de réussite entre filles et garçons dans chacune des épreuves (1,5 point est toléré)
- Sur les effectifs pour lesquels portent les résultats et sur les épreuves barémées, pour décider des harmonisations

Elle peut également être vigilante sur les moyennes trop défavorables dans certaines épreuves par rapport à la moyenne académique EPS pour le sexe concerné (tolérance 1,5 pt)

## **2) Résultats académiques de la session : baccalauréats G,T et Pro**

• Pour la voie Générale et Technologique, ces résultats sont analysés à partir de référentiels parus au dans la **circulaire n° 2018-067 du 18-6-2018**

• Pour la voie professionnelle, les résultats sont désormais analysés à partir des référentiels actualisés parus dans la **circulaire n° 2018-029 du 26-2-2018**. Sa lecture attentive en équipe pédagogique est incontournable.

### **2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation**



## 2.1.1 Observations générales

### A. Baccalauréat Général et Technologique

#### a) évolutions sur les 3 dernières années

	Session 2015	Session2016	Session2017	Session 2018
<b>Effectif</b>	<b>28704</b>	<b>28644</b>	<b>29459</b>	<b>31900</b>
<b>Moyenne générale</b>	<b>13,87</b>	<b>13,90</b>	<b>14,03</b>	<b>13,95</b>
<b>Moyenne Filles</b>	<b>13,64</b>	<b>13,73</b>	<b>13,86</b>	<b>13,83</b>
<b>Moyenne Garçons</b>	<b>14,13</b>	<b>14,10</b>	<b>14,21</b>	<b>14,10</b>
<b>Ecart Filles/garçons</b>	<b>0,49</b>	<b>0,37</b>	<b>0,34</b>	<b>0,27</b>

Ce qui caractérise ces résultats, c'est une stabilisation de la moyenne générale et une baisse des écarts entre les notes des filles et des garçons

#### b) Résultats par Département

	Session2017
<b>Nord</b>	<b>14,00</b>
<b>Pas de Calais</b>	<b>13,86</b>

Comme pour la session précédente, Il existe une très faible différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie

#### c) Fréquentations des épreuves Nationales (en %)

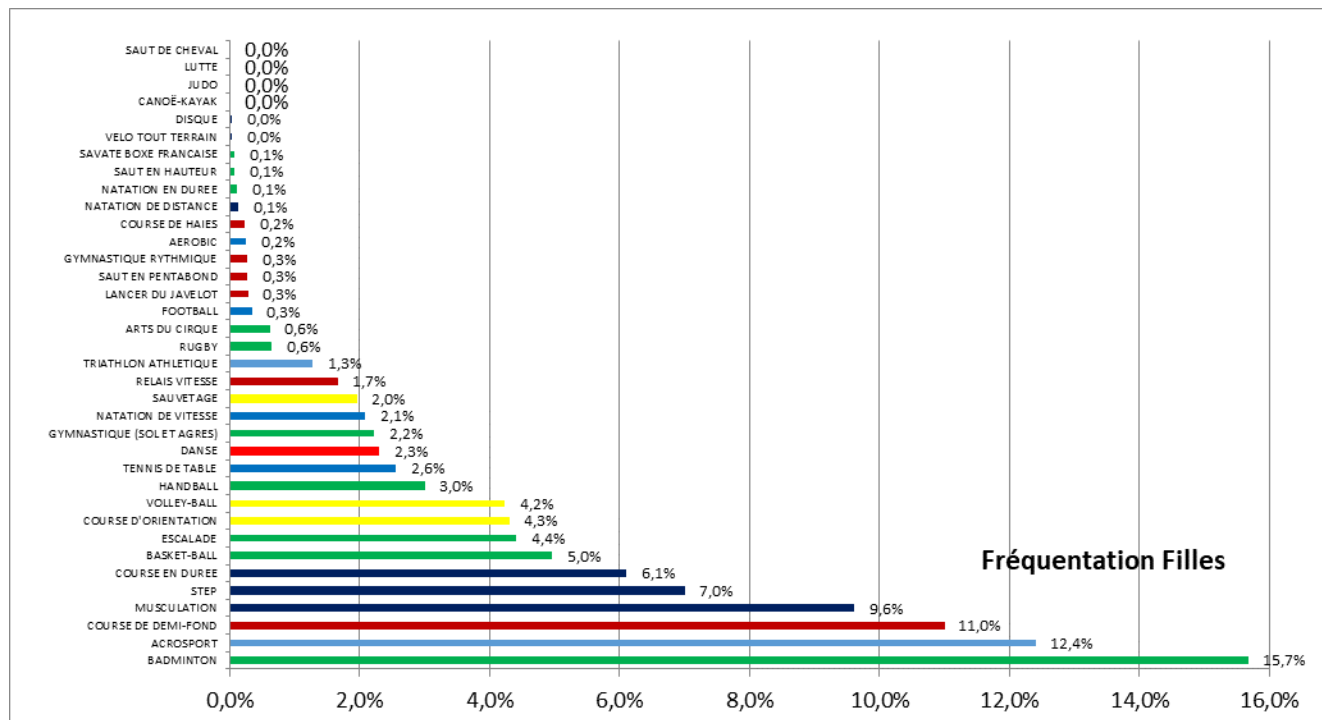
	2014	2015	2016	2017	2018
<b>CP1</b>	21	21,4	20,6	19,7	19,6
<b>CP2</b>	10.7	10,6	10,5	11,2	11,6
<b>CP3</b>	15.9	15,3	16,1	15,7	14,7
<b>CP4</b>	32.2	31,8	31,8	31,9	31,9
<b>CP5</b>	20	20,8	20,9	21,4	22,2

Globalement la CP4 est toujours majoritairement représentée. La fréquentation de la CP5 continue de prendre le pas sur la CP1 depuis 3 ans.

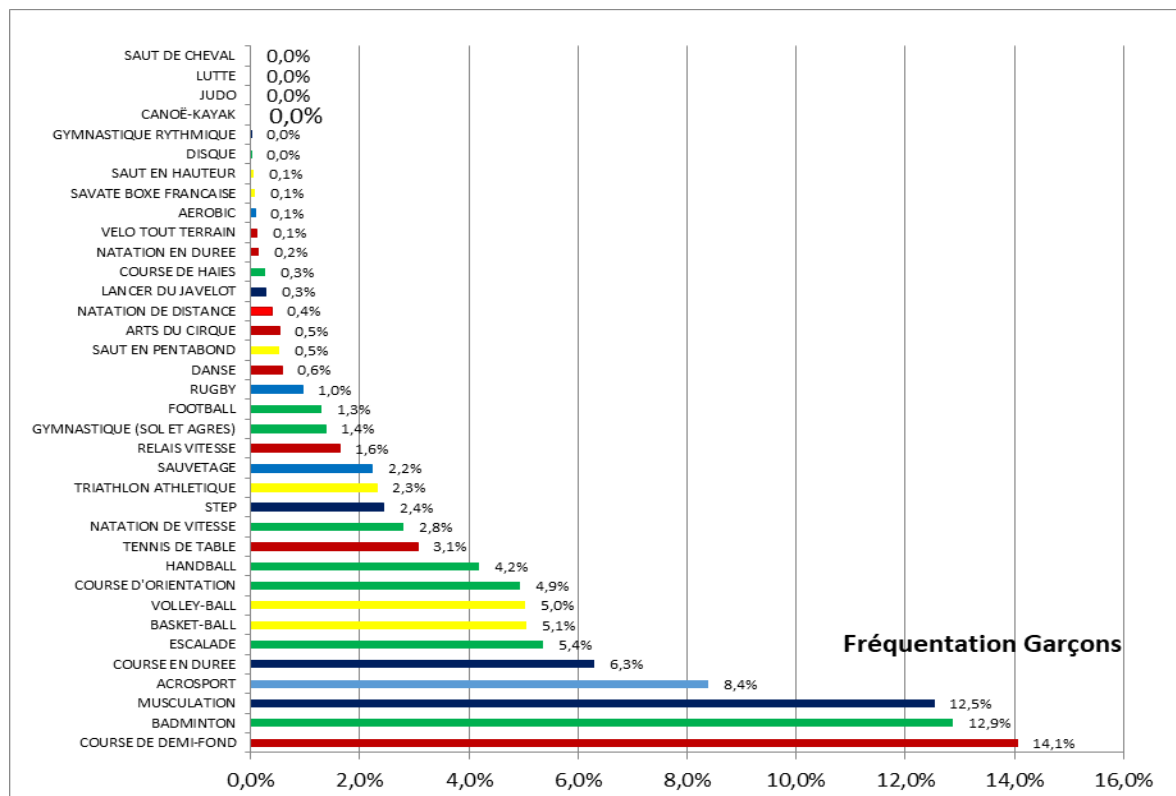
L'écart de fréquentation entre les filles et les garçons est plus significatif en CP3 (au bénéfice des filles) puis en CP1 (au bénéfice des garçons).

Par APSA et par Sexe

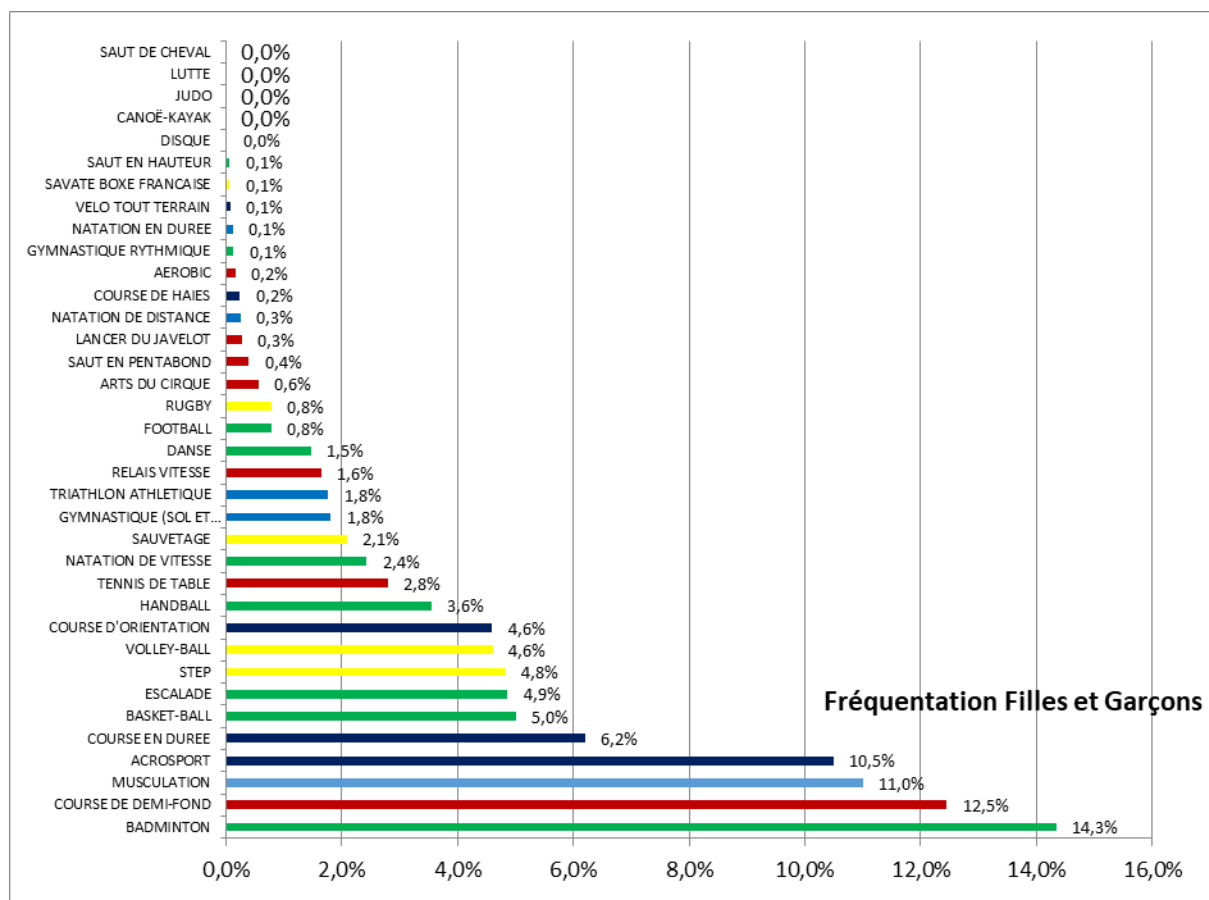
**Fréquentation des Filles**



**Fréquentation des Garçons**



## Fréquentation des Filles et des Garçons

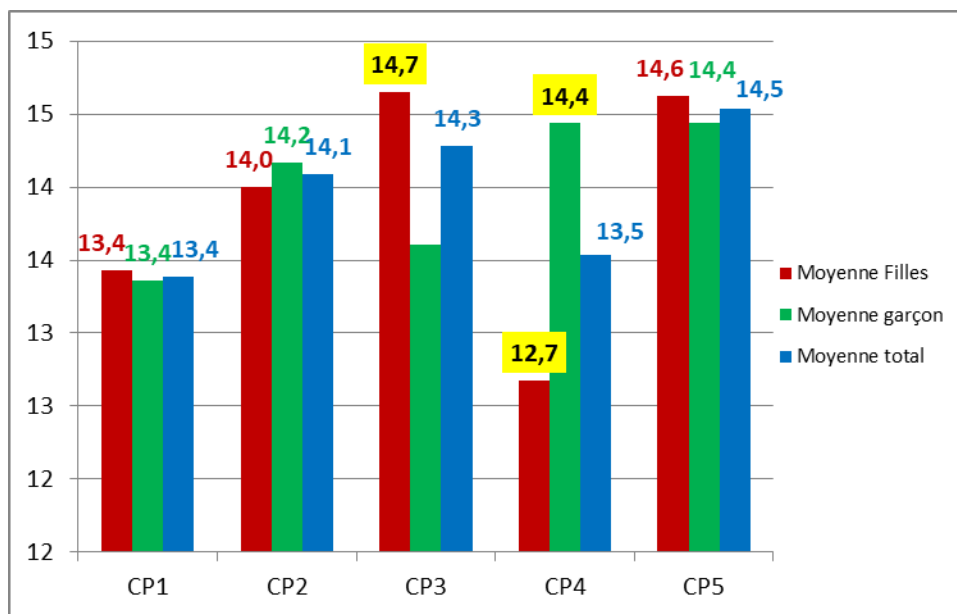


On observe globalement des fréquentations sensiblement identiques au regard des années précédentes :

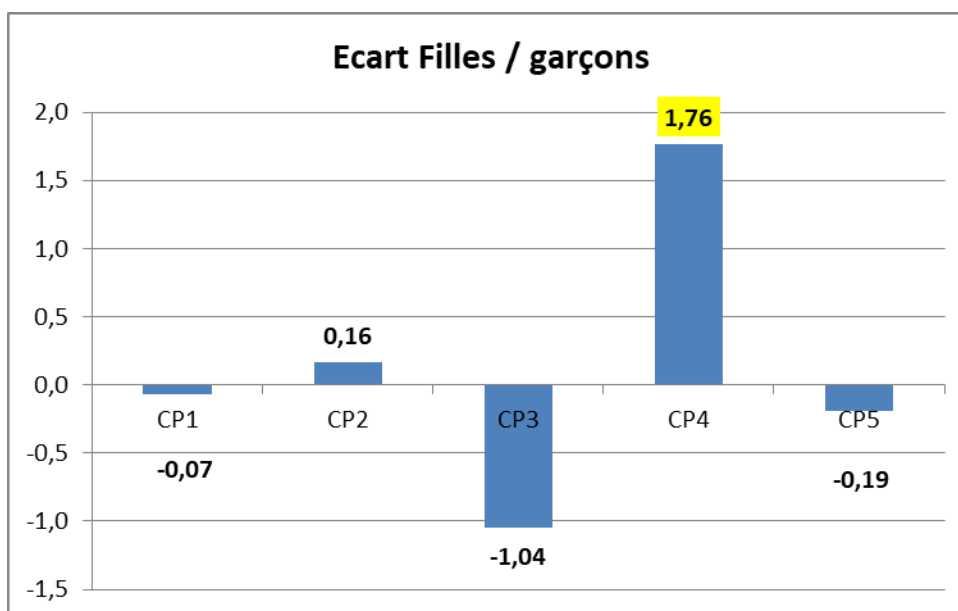
- une part importante des APSA recueille une part très minoritaire de candidats : les 4 activités les plus fréquentées représentent près de 50% de la totalité des épreuves ; les 11 activités les plus fréquentées représentent plus de 80% de la totalité de ces mêmes épreuves.
- les 6 activités les plus fréquentées cette année sont identiques à celles de la session précédente (Badminton, Demi-Fond, Acrosport, Musculation, Course de durée et Volley Ball).
- Comme depuis plusieurs années, le judo, la lutte, le canoë-kayak et le saut de cheval ne sont pas évalués au baccalauréat dans l'Académie de Lille.

### d) résultats aux épreuves nationales

#### Par Compétences propres



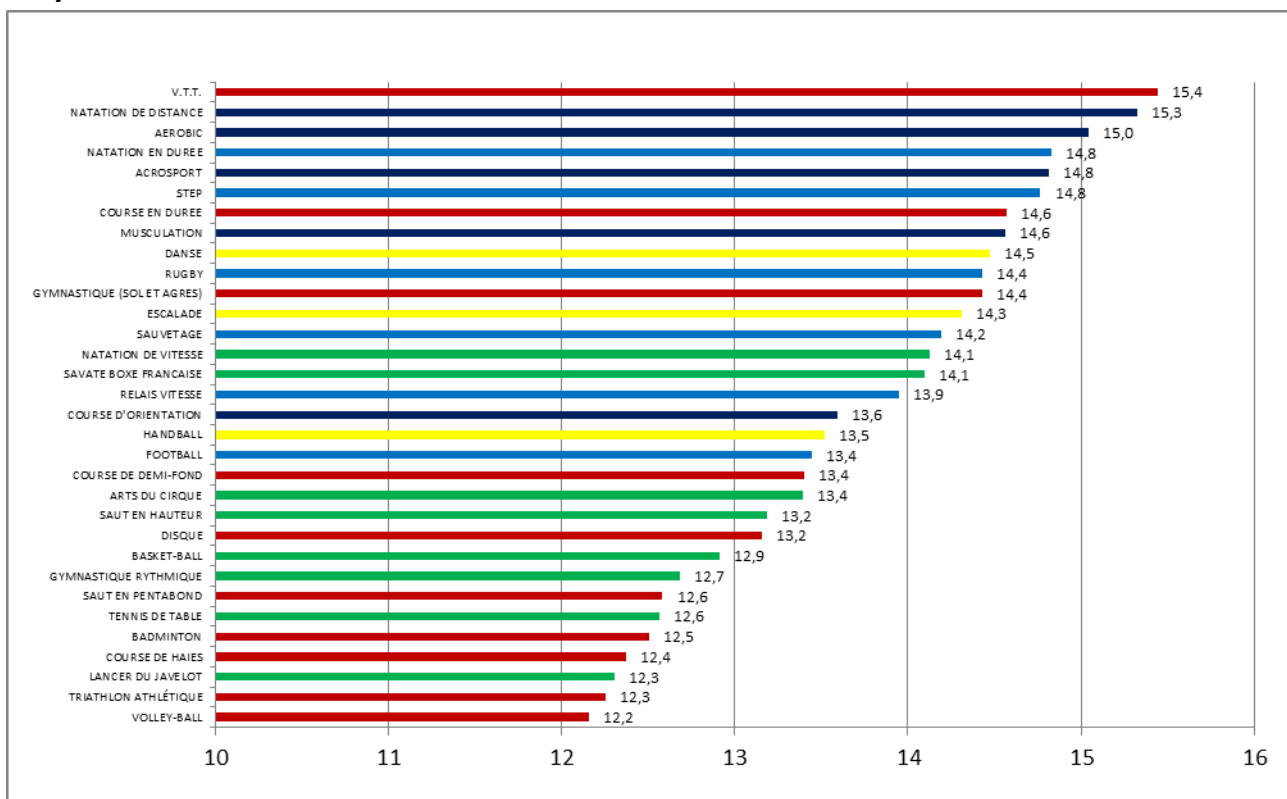
Les données liées aux CP sont très stables (au 10<sup>ème</sup> de point près) par rapport à 2017 : C'est dans les activités de la CP1 que les élèves obtiennent les moins bonnes notes. Si les notes en CP4 sont élevées c'est grâce aux bons résultats que les garçons y obtiennent. Les résultats des filles restent les plus élevées dans la CP3. C'est dans la CP5 que les élèves de l'académie obtiennent les meilleurs résultats.



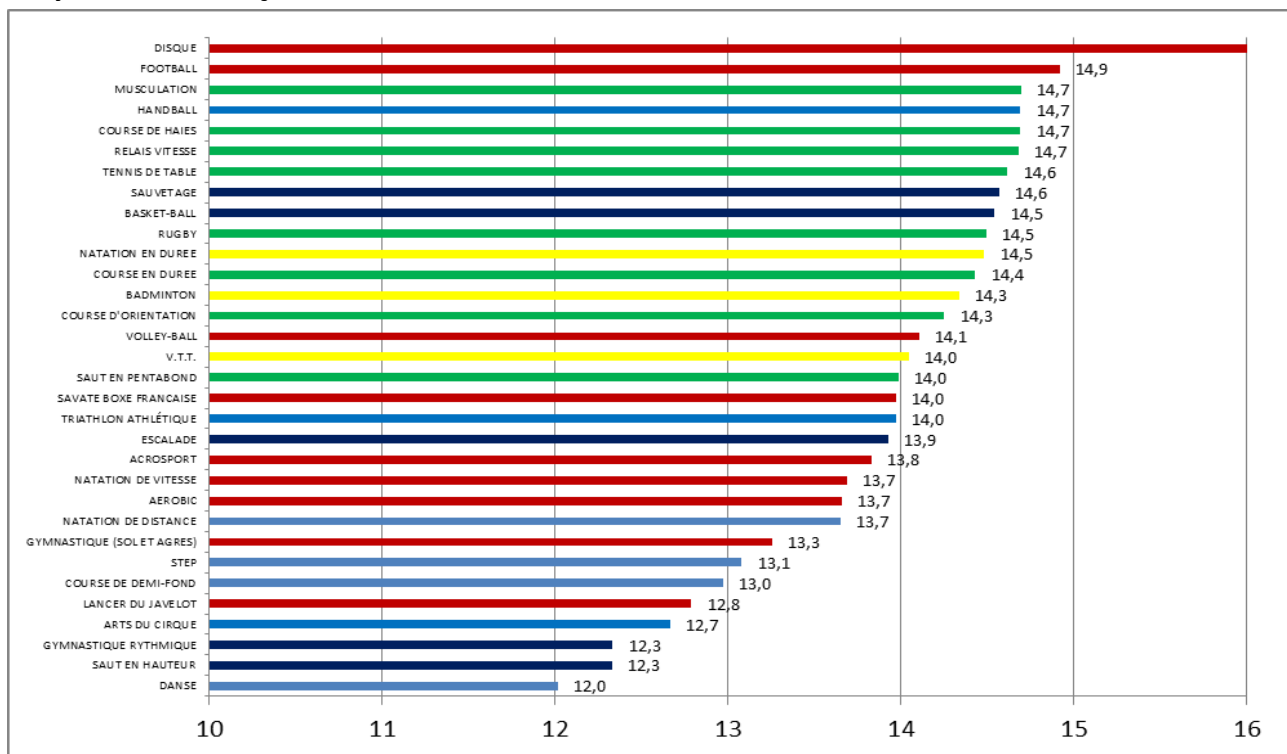
Même s'il se réduit un peu par rapport à 2017, l'écart entre les résultats des garçons et des filles reste important dans les activités de la CP4 (1,76 au bénéfice des garçons contre 1,92 en 2017). Ainsi, la diminution de l'écart F/G en moyenne ne doit pas masquer les difficultés récurrentes et s'accroissant dans certaines APSA. Les écarts de notes entre les filles et les garçons restent importants en CP3 (1,04 écart en hausse au bénéfice des filles).

**Par APSA et sexe**

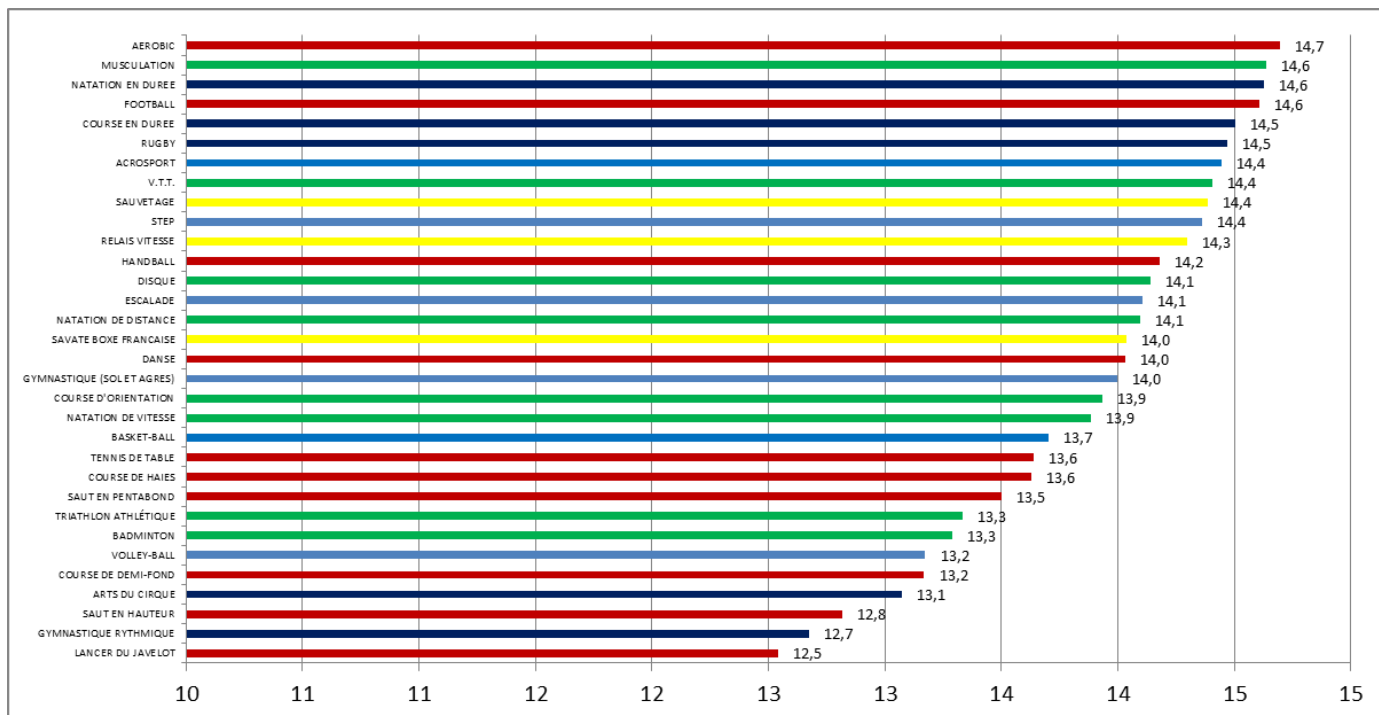
**Moyennes des Filles**



**Moyennes des Garçons**



## Moyennes des Filles et des Garçons



Les moyennes des filles et garçons s'étalent entre 12,50 (Lancer de Javelot) et 14,70 (aerobic). Cet étalement est identique à la session 2017 mais il reste nettement plus important si on l'observe au filtre des moyennes des filles (de 12,20 à 15.41) ou des garçons (de 12 à 17.58 (en disque)).

Il convient donc d'être attentif à ces éléments de manière plus spécifique pour les filles et les garçons mais également au regard du nombre de candidats concernés, parfois très faible, par exemple en disque (14 filles et 4 garçons).

## B. Baccalauréat Professionnel

### a) évolutions sur les 4 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Session 2018
<b>Effectif</b>	13543	12832	12974	12958	13180
<b>Moyenne générale</b>	12,40	12,42	12,45	12,41	12,53
<b>Moyenne Filles</b>	12,15	12,09	12,08	12,04	12,16
<b>Moyenne Garçons</b>	12,59	12,65	12,72	12,67	12,78
<b>Ecart Filles/garçons</b>	-0,44	-0,56	-0,64	-0,63	-0,62

- La moyenne générale est en légère augmentation (+0,12pts) tout en maintenant stable l'écart de résultat filles-garçons. La moyenne générale académique continue toutefois à afficher - 0,36pts par rapport au niveau national indiqué dans le rapport CNE 2016.

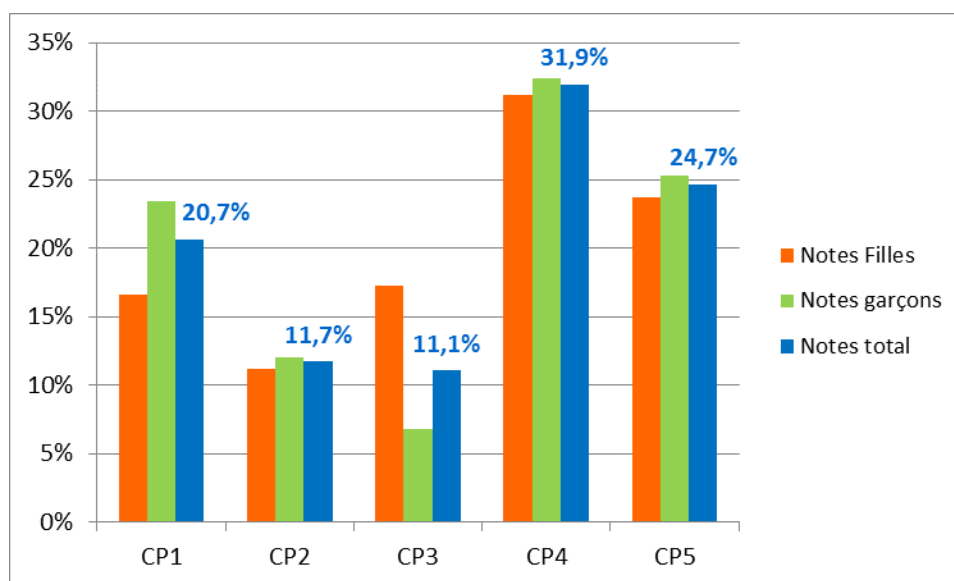
### b) Résultats par Département

	Session2016	Session 2017	Session 2018
Nord	12,37	12,43	12,48
Pas de Calais	12,58	12,37	12,61

- La différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie reste faible pour un nombre de candidats moins important dans le Pas de Calais (environ 37% des candidats).

### c) Fréquentations des épreuves Nationales

#### Par CP

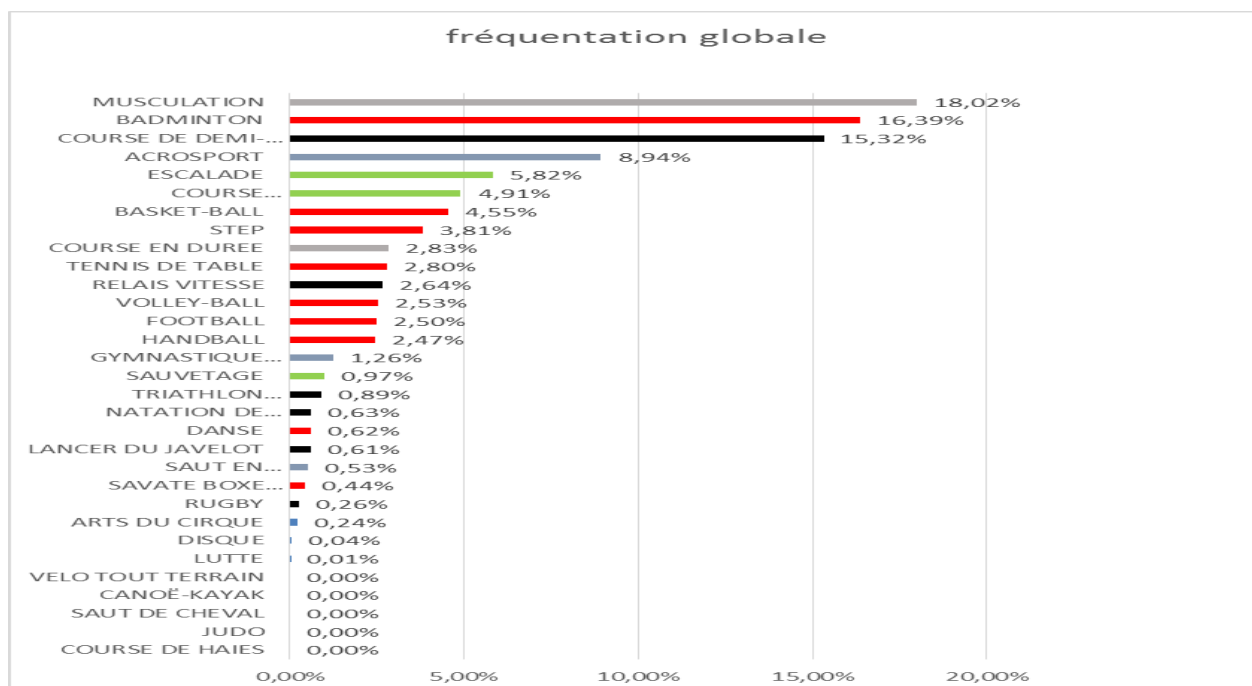
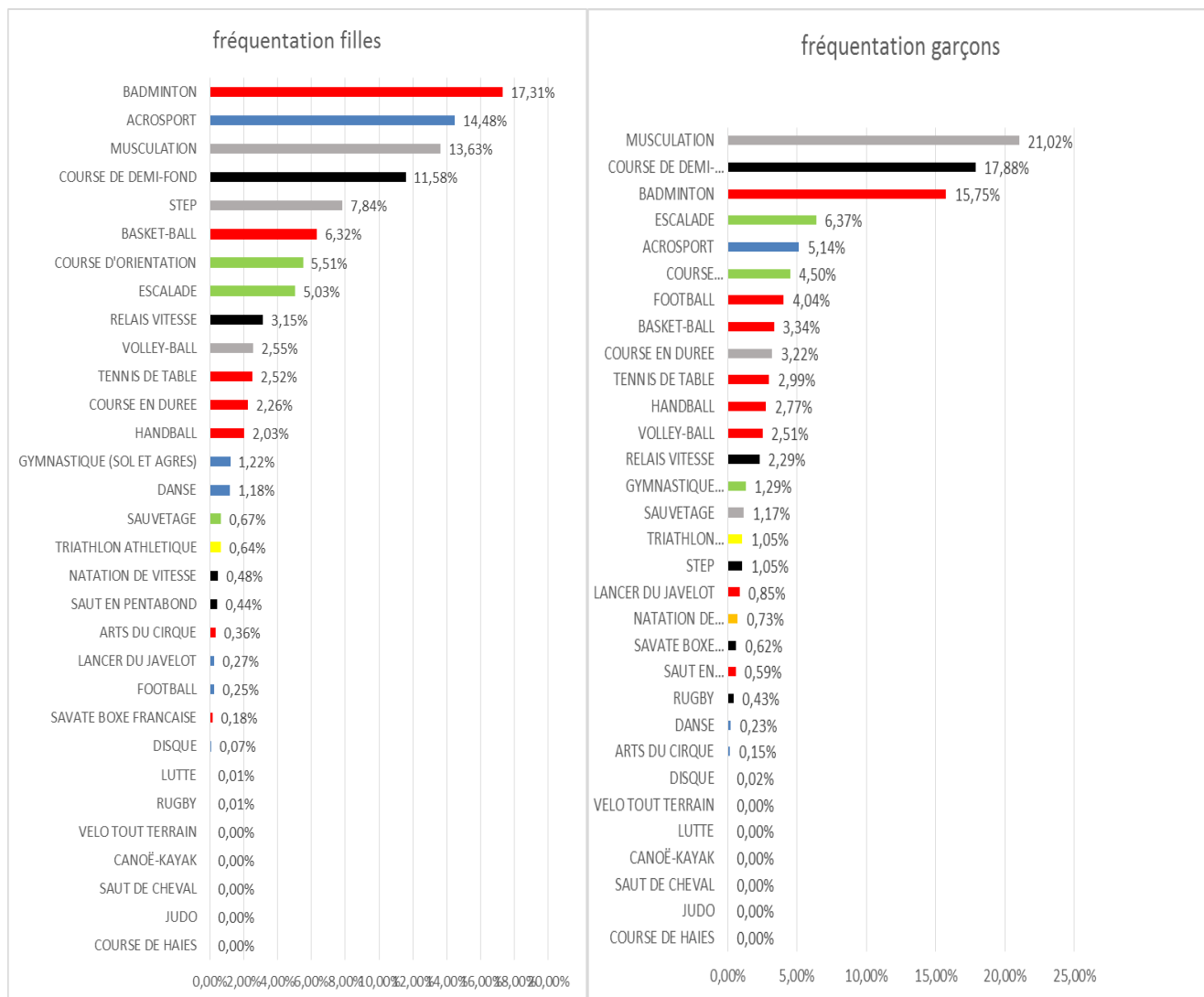


	2015	2016	2017	2018
CP1	20,7%	20,3%	20,6%	20,7%
CP2	11,6%	11,6%	11,4%	11,7%
CP3	10,5%	11,2%	10,7%	11,1%
CP4	31,6%	31,8%	31,9%	31,9%
CP5	25,5%	25,1%	25,4%	24,7%

- La hiérarchie de fréquentation CP4, CP5 puis CP1 n'est pas bousculée. Globalement, la fréquentation de la CP2 et de la CP3 reste bien inférieure et questionne l'équilibre de l'offre de formation proposée aux lycéens. La CP3 est celle où l'écart de fréquentation filles-garçons demeure le plus important au bénéfice des filles (environ 10pts). Celle-ci s'inverse en CP1.

#### Par épreuves nationales

# Rapport de la commission académique en EPS : session 2018\_\_Académie de Lille



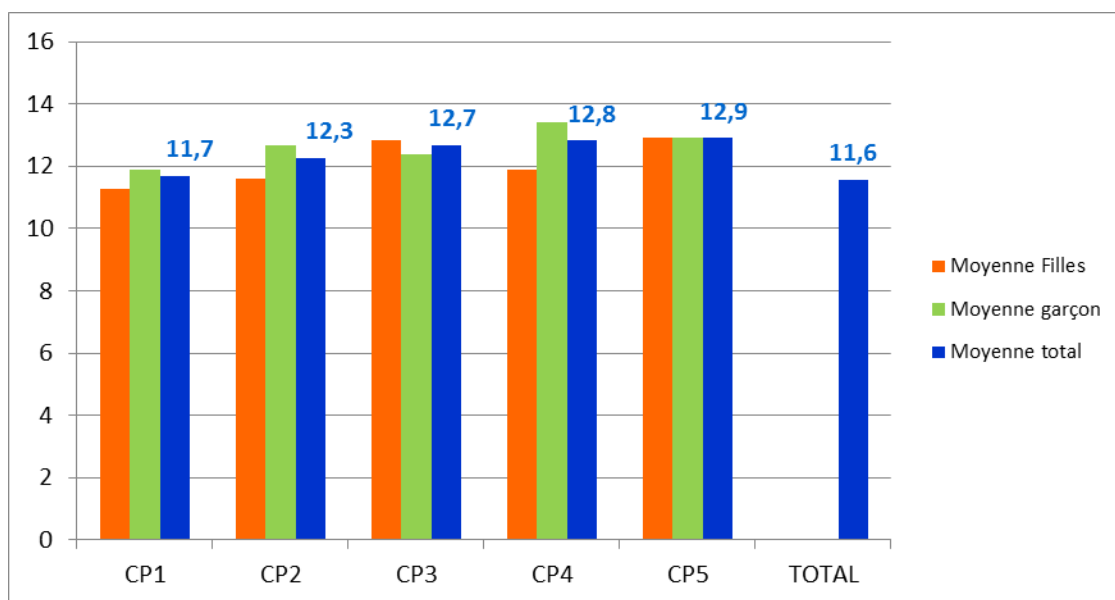


Les observations restent récurrentes d'une année sur l'autre :

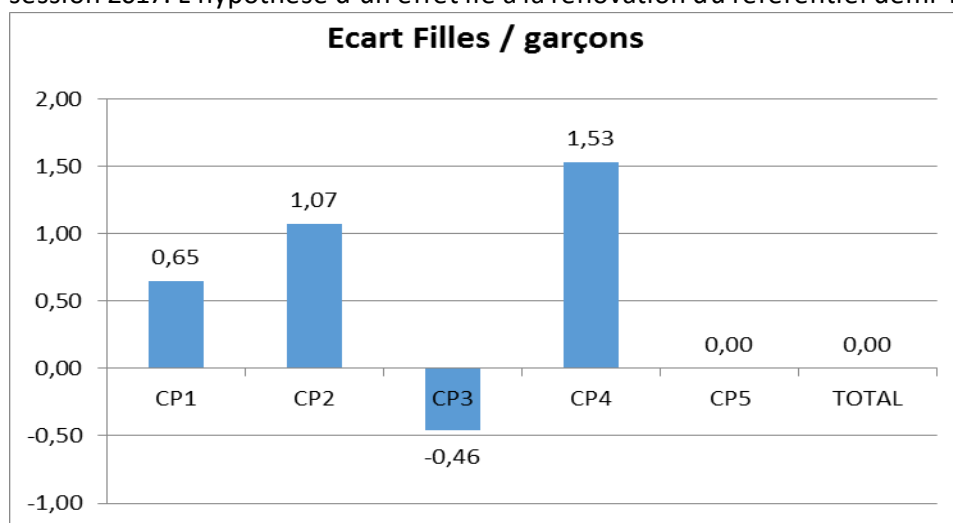
- Le classement global des 5 premières activités les plus fréquentées ne change pas pour l'ensemble filles-garçons (muscultation, badminton, demi-fond, acrosport, escalade) et l'ensemble conduit à un resserrement très significatif de l'éventail des épreuves certificatives.
- La hiérarchie de ces 5 activités diffère néanmoins selon le sexe et montre des attraits plus ou moins prononcés, en particulier pour la muscultation et le demi-fond plébiscités par les garçons et l'acrosport par les filles.
- A noter qu'en dehors des apsa de la liste académique, la course de haies et la natation en durée (activité apparue en 2017 dans la liste nationale voie pro, cf. circulaire du 4-4-2017), n'ont recensé aucun candidat cette année.

#### d) résultats aux épreuves nationales

##### Par Compétence propre



- Les résultats globaux restent assez homogènes d'une CP à l'autre, à l'exception de la CP1 qui continue à témoigner d'un léger décrochage mais dont la moyenne augmente néanmoins de +0,7 pts par rapport à la session 2017. L'hypothèse d'un effet lié à la rénovation du référentiel demi-fond peut être avancée

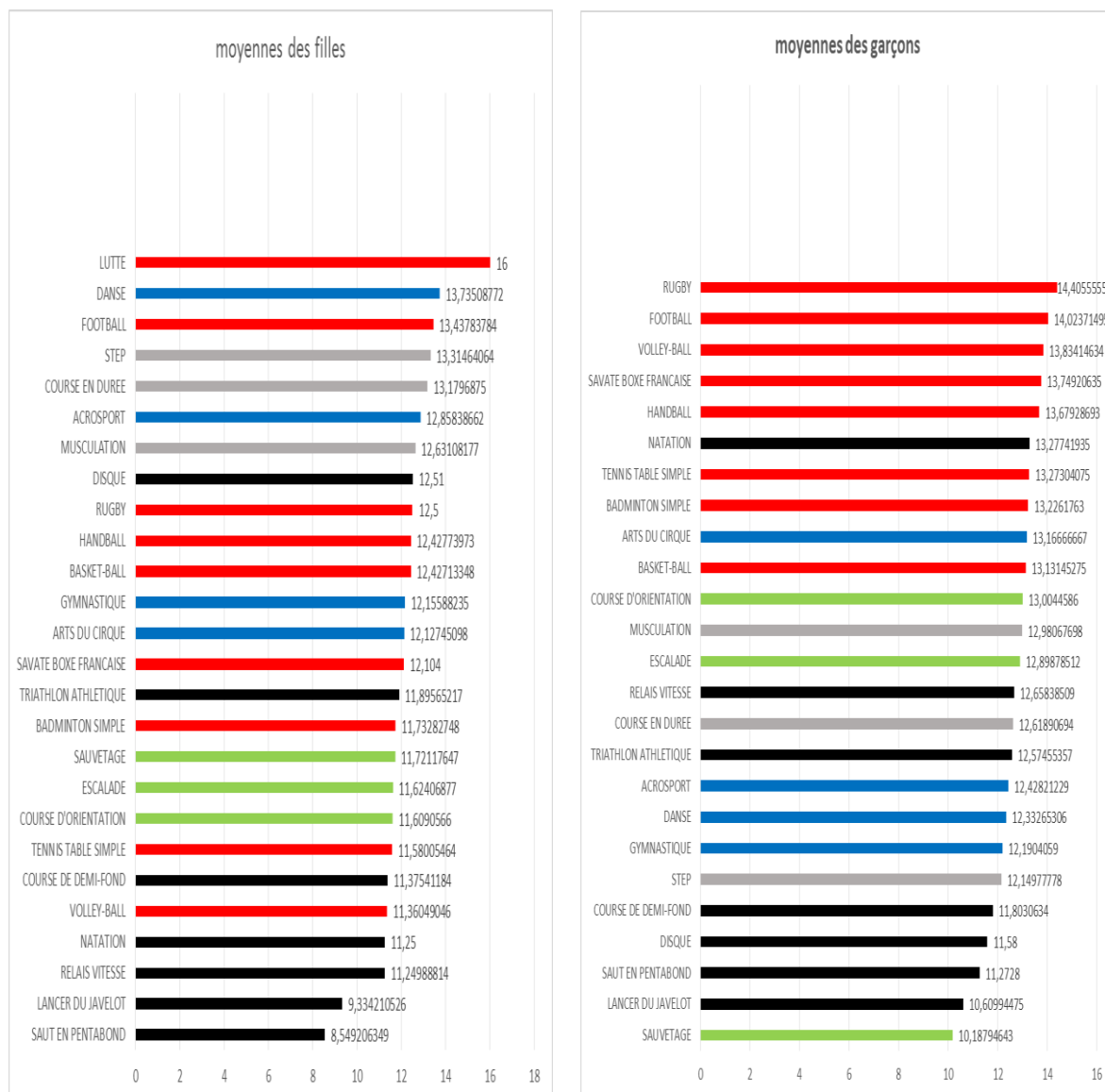


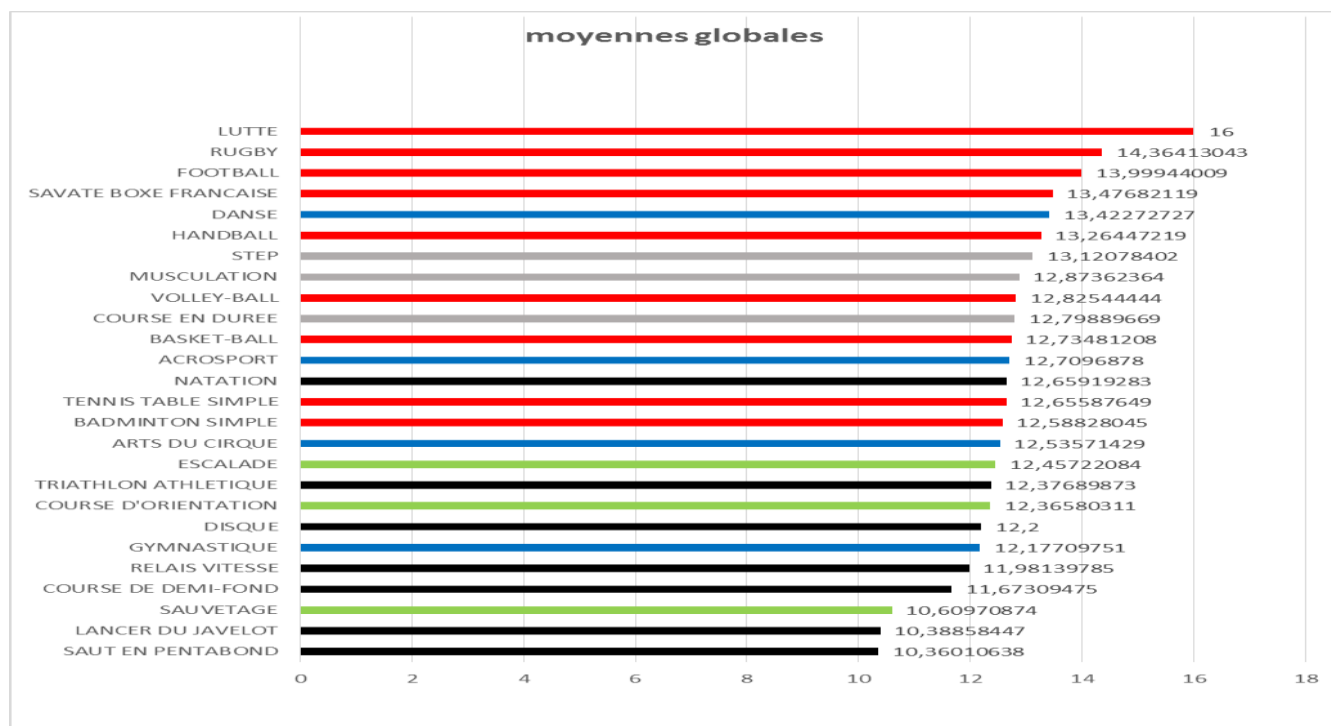
- les résultats par CP sont en faveur des garçons à l'exception de la CP3.

## Rapport de la commission académique en EPS : session 2018\_\_Académie de Lille

- A noter :
  - une augmentation de l'écart de réussite en CP2 (de 0,59 à 1,07pts d'écart en faveur des garçons). Les résultats par apsa montrent que la Course d'orientation et l'escalade profitent plus aux garçons. Une réflexion pédagogique et didactique est à mener.
  - Une équité parfaite de réussite entre filles et garçons en CP5.
- Pour le reste, la modification des référentiels n'a pour le moment apparemment pas eu d'impact fort pour l'instant en CP4.

### • Par APSA et sexe





- Les différences de réussite observées en fonction des apsa confirment l'intérêt de l'ouverture de l'offre de formation au bénéfice de la réussite du plus grand nombre, en particulier des filles.
- Malgré une stabilisation de l'écart des moyennes filles-garçons obtenues au Bac pro en CCF, les résultats des filles restent inférieurs à ceux des garçons dans la majorité des apsa notées. La différence reste particulièrement importante en CP4 et cette année non négligeable en CP2.
- S'agissant de la modification des référentiels : Le demi-fond semble avoir profité de la rénovation (+0,87 pts / 2017) ainsi que la course en durée (+0,46pts)

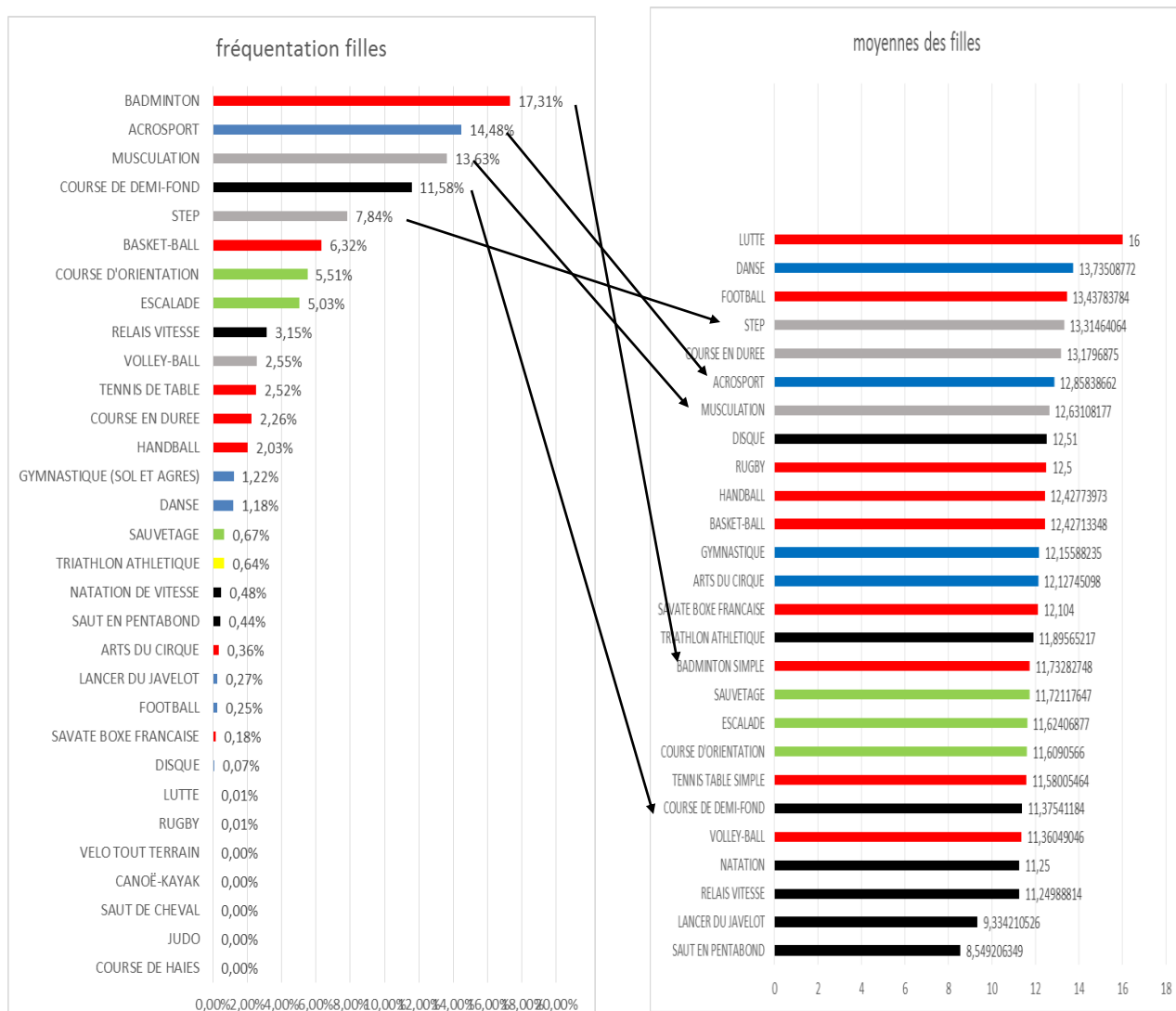
• **Ecart de réussite filles-garçons par apsa:**

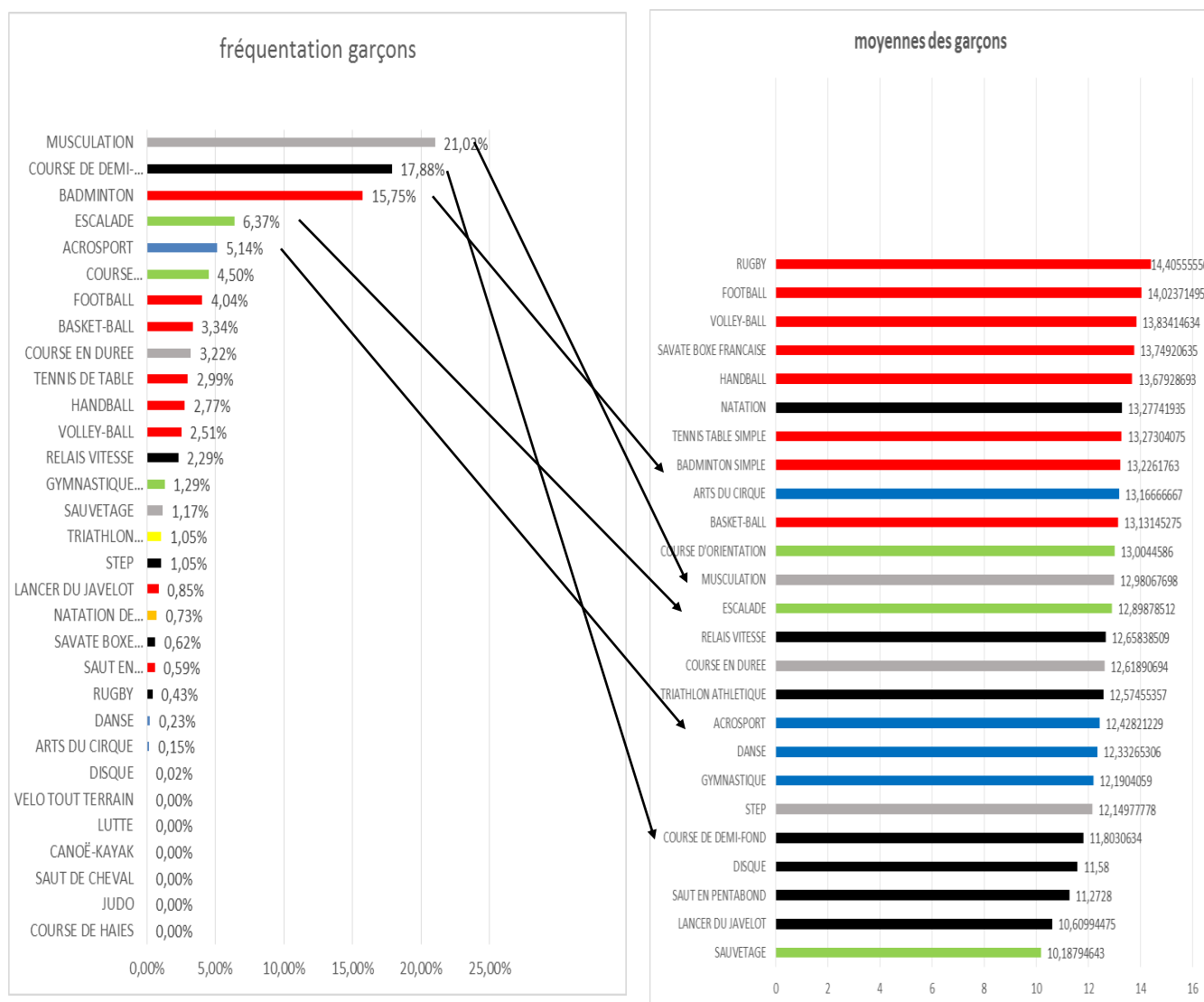
	Moyenne Filles	Moyenne garçons	Moyenne total	Ecart g-f
ACROSPORT	12,86	12,43	12,71	0,43
ARTS DU CIRQUE	12,13	13,17	12,54	-1,04
BADMINTON	11,73	13,23	12,59	-1,49
BASKET-BALL	12,43	13,13	12,73	-0,70
COURSE DE DEMI-FOND	11,38	11,80	11,67	-0,43
COURSE DE HAIES				
RELAIS VITESSE	11,25	12,66	11,98	-1,41
COURSE D'ORIENTATION	11,61	13,00	12,37	-1,40
COURSE EN DUREE	13,18	12,62	12,80	0,56
DANSE	13,74	12,33	13,42	1,40
ESCALADE	11,62	12,90	12,46	-1,27
FOOTBALL	13,44	14,02	14,00	-0,59
GYMNASTIQUE	12,16	12,19	12,18	-0,03
HANDBALL	12,43	13,68	13,26	-1,25
JUDO				0,00
DISQUE	12,51	11,58	12,20	0,93

LANCER DU JAVELOT	9,33	10,61	10,39	-1,28
MUSCULATION	12,63	12,98	12,87	-0,35
SAUVETAGE	11,72	10,19	10,61	1,53
NATATION DE VITESSE	11,25	13,28	12,66	-2,03
RUGBY	12,50	14,41	14,36	-1,91
SAUT DE CHEVAL				
SAUT EN PENTABOND	8,55	11,27	10,36	-2,72
SAVATE BOXE FRANCAISE	12,10	13,75	13,48	-1,65
STEP	13,31	12,15	13,12	1,16
TENNIS DE TABLE	11,58	13,27	12,66	-1,69
VOLLEY-BALL	11,36	13,83	12,83	-2,47
CANOË-KAYAK				
LUTTE				
TRIATHLON ATHLETIQUE	11,90	12,57	12,38	-0,68
VELO TOUT TERRAIN				

• Nous constatons que 19 activités sur les 25 notées restent favorables aux garçons. La commission conseille aux équipes de questionner leurs propositions d'ensembles certificatifs au regard, d'une formation complète et équilibrée, du contexte (notamment profil des élèves) et des chances de réussite.

• Résultats par apsa et par sexe en fonction de la fréquentation :





• Quel que soit le sexe concerné, la mise en relation entre la fréquentation par APSA et les résultats obtenus reste une donnée à prendre en compte. Les APSA les plus proposées ou fréquentées ne sont pas forcément les plus rémunératrices, en particulier chez les garçons.

Cet indicateur peut permettre d'orienter certains choix de formation.

### 2.1.2 Décisions d'harmonisation

## A. Baccalauréat Général et Technologique

Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve, en respectant 2 conditions :

- L'effectif total dépasse 50 candidats
- L'effectif d'un des groupes genrés est égal au minimum au 1/3 de l'effectif total

Cette harmonisation n'a pas été réalisée pour les épreuves avec barèmes.

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené à 0,25 (en baisse constante ; 0,34 en 2017)

L'harmonisation a porté sur les notes suivantes :

Filles	Garçons
Tennis de Table + 0.6	Danse + 1
Badminton + 0,3	Step + 0,2
Volley Ball + 0,5	
Basket Ball + 0,1	

Les harmonisations n'ont porté que sur 6 épreuves cette année avec des marges diverses. Deux épreuves ont été harmonisées au bénéfice des garçons et l'une d'entre elles (la danse), est particulièrement notable. Les 4 autres harmonisations sont au bénéfice des filles et portent sur les APSA de la CP4.

## B. Baccalauréat Professionnel

À condition que l'effectif total dans l'APSA dépasse 50 candidats :

- Ramener la différence G/F à 1,5 point maximum dans chaque épreuve

Lors de la session 2017, 5 épreuves avaient été harmonisées. Après étude des données de cette session (effectifs dans les activités, présence ou pas d'activités barômées, et rénovation des référentiels) et prise en compte du choix de la commission d'harmoniser les notes par établissement lors de la prochaine session, il n'y a pas eu d'harmonisation proposée cette année en BAC PRO.

### 2.1.3 Liste académique

Les activités de la liste académique pour cette session 2018 étaient le Triathlon Athlétique (CP1), le VTT (CP2), le Canoë-Kayak (CP2) et la Lutte (CP4) (Arrêté sur le CCF en EPS dans la voie G et T (BO n°7 du 16 février 2012).

Il est rappelé que la marche nordique (CP5) est entrée dans la liste académique à la place du canoë kayak et sera certificative pour la session 2019. Un dossier pédagogique est disponible sur le site EPS de l'académie de lille.

## A. Baccalauréat Général et Technologique

	Effectif	Moyenne

	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
<b>Canoé Kayak</b>	0	0	0			
<b>Lutte</b>	0	0	0			
<b>Triathlon Athlétique</b>	600	995	1595	<b>12,26</b>	<b>13,97</b>	<b>13,33</b>
<b>VTT</b>	18	53	71	<b>15,44</b>	<b>14,05</b>	<b>14,40</b>

• Les moyennes obtenues dans ces activités varient peu (légère hausse en triathlon et légère baisse en VTT), les notes sont meilleurs que la moyenne académique pour le VTT mais très légèrement inférieures pour le Triathlon.

Même si le Triathlon athlétique attire environ 1600 élèves, ces activités académiques ne représentent qu'une faible proportion d'entre eux. C'est néanmoins une particularité de notre académie qui doit être préservée.

L'absence de candidat dans les autres activités montre bien la nécessité de faire évoluer cette liste.

## Pour la Voie Professionnelle

	Effectif			Moyenne		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
<b>Canoé Kayak</b>	0					
<b>Lutte</b>	0	0	0			
<b>Triathlon Athlétique</b>	94	225	331	11,90	12,57	12,37
<b>VTT</b>	0	0	0			

Seul le triathlon athlétique reste proposé. Aucun candidat ne s'est présenté en lutte, VTT et canoé kayak cette année. Les effectifs y sont stables mais les résultats continuent à rester sous la moyenne académique globale.

Ceci justifie l'évolution de la liste académique.

### 2.1.4. Inaptitudes et enseignement adapté

## A. Baccalauréat Général et Technologique

### a) Répartition des candidats sur les 3 dernières années

	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Session 2018
<b>Contrôle Adapté</b>	125	56	55	56
<b>Inaptes Partiels</b>	1762	1867	2010	2062

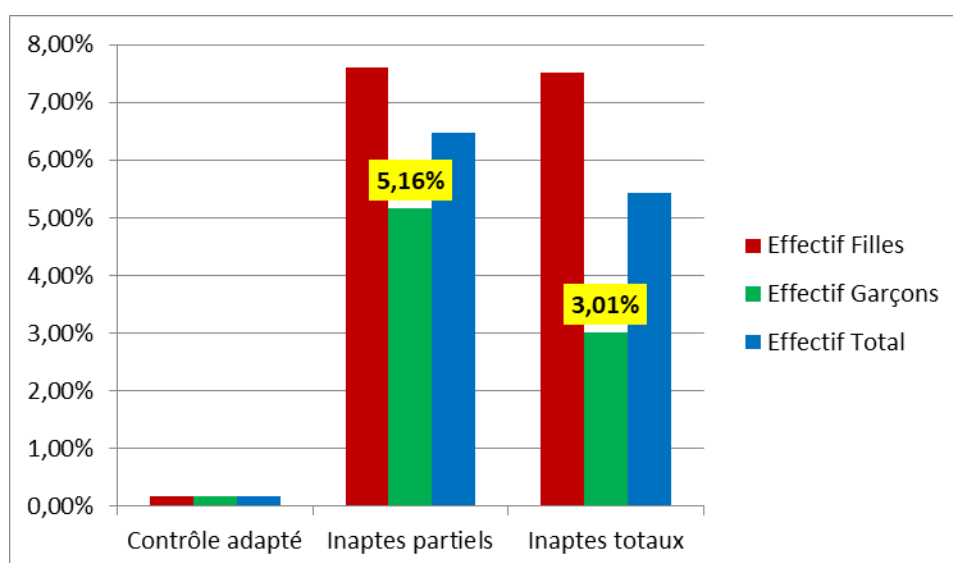
<b>Inaptes Totaux</b>	1302	1381	1552	1730
<b>Protocoles Standards</b>	25567	25326	25825	28028

**b) Répartition des candidats par genre**

	Filles		Garçons		Total	
<b>Contrôle Adapté</b>	31	0,18%	25	0,17%	56	0,18%
<b>Inaptes Partiels</b>	1300	7.60%	762	5,16%	2062	6,47%
<b>Inaptes Totaux</b>	1285	7.51%	445	3.01%	1730	5.43%
<b>Protocoles Standards</b>	14486	84.70%	13542	91,66%	28028	87,93%

Le nombre de contrôles adaptés reste extrêmement faible; le nombre d'inaptes totaux continue d'augmenter chez les garçons comme chez les filles. Une vigilance toute particulière devra être portée à l'attention de ces élèves et de leurs familles afin d'assurer au plus grand nombre la possibilité de bénéficier d'un enseignement et d'une évaluation au baccalauréat en EPS.

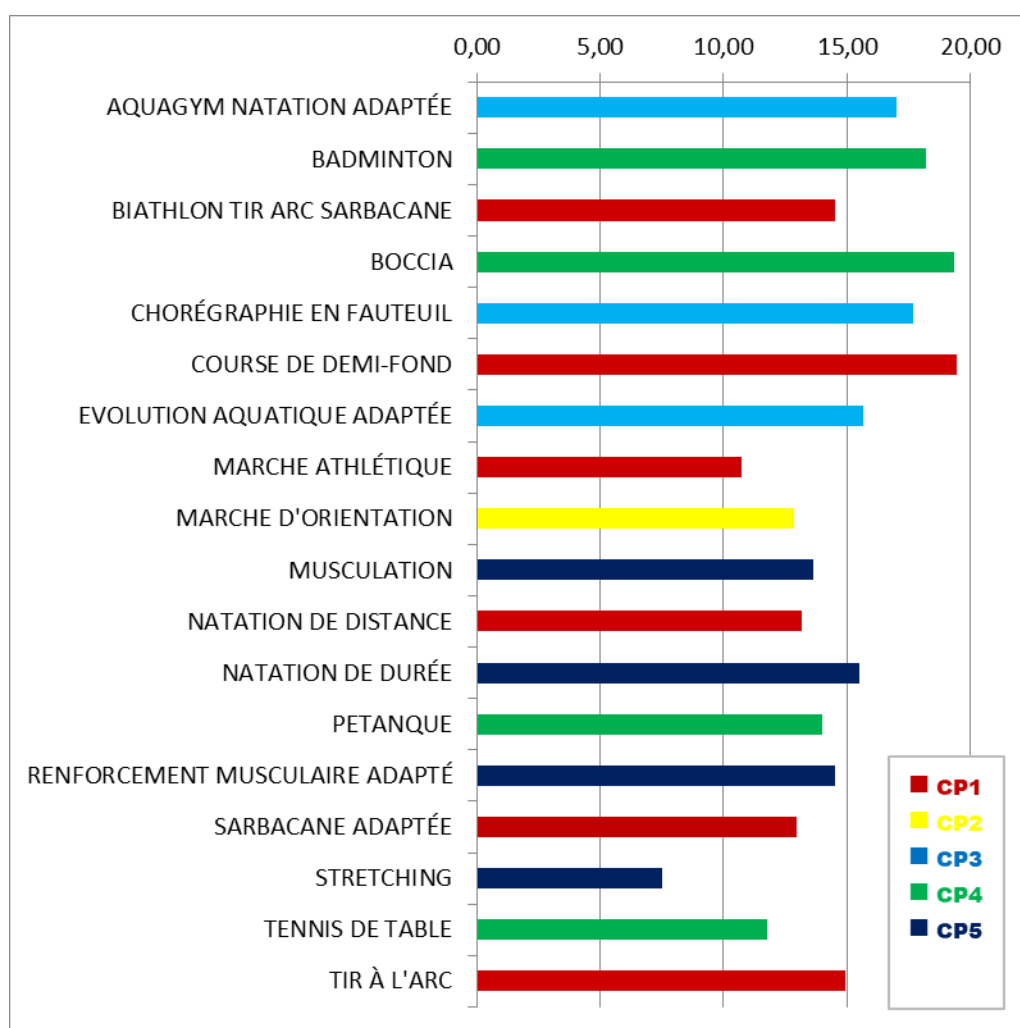
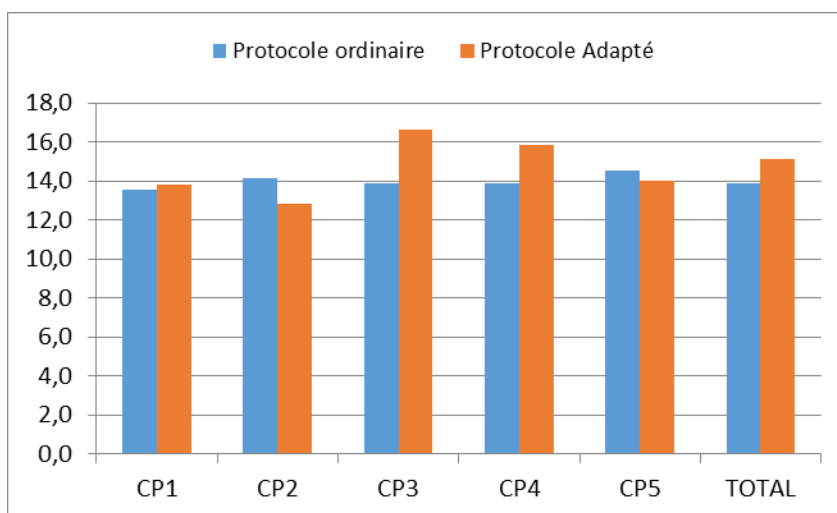
Le nombre de contrôles adaptés communiqué à la CAHPN ne révèle pas l'ampleur des réflexions portant sur l'adaptation des épreuves mais ce taux (moins de 0.2%) continue d'inquiéter les inspecteurs pédagogiques en EPS.



**c) Résultats aux épreuves adaptées**

Les résultats des épreuves adaptées concernent peu de candidats.





La moyenne des notes en contrôle adapté (15,17) est cette année supérieure à celle de la moyenne de l'examen ordinaire (13,95) mais elle ne concerne que très peu d'élèves. Il n'est pas possible d'en tirer des conclusions mais il convient d'être vigilant afin d'adapter les épreuves aux possibilités des élèves tout en garantissant une équité de réussite en fonction des CP, APSA supports et genres.

Des réflexions sont en cours au plan académique afin d'avoir une vision plus précises des adaptations réalisées en établissement, qu'elles soient ou non identifiées en tant que protocoles adaptés.

**d) Application de la circulaire parue au BO n°17 du 23 avril 2015**

Lorsqu'un élève présentait 2 DI et une note, les membres de la commission se sont attachés à prendre connaissance des éléments d'appréciation transmis par les enseignants afin de communiquer :

- une "note" quand ces derniers étaient suffisants
- un "DI" quand ces derniers étaient insuffisants

En effet, il appartient à l'enseignant seul, dans des conditions très particulières et pour des cas parfaitement identifiés, de déclarer l'élève dispensé d'éducation physique et sportive, et ceci conformément aux dispositions de l'article D.312-5.

La commission a statué sur environ 300 cas. Une majorité d'entre eux conduisent à la conservation de la note. De manière prépondérante, les membres de la commission s'appuient sur les justifications fournies par les équipes d'EPS. La commission attire à nouveau votre attention sur le type de justifications que vous portez à sa connaissance : Seuls des éléments portant sur l'estimation **des niveaux de compétence** sont recevables. **Ce qui relève de problématique d'assiduité, de mérite ou d'équité n'entre pas dans le cadre de cette législation.**

Remarques

C'est dans la 3<sup>ème</sup> épreuve que sont constatées le plus d'inaptitudes. La commission conseille donc de programmer en fin d'année les activités les plus prisées par les élèves, comme les sports collectifs. Certains élèves ne peuvent être évalués quand le rattrapage est programmé à la fin du cycle. La commission préconise donc de les compléter par des rattrapages en fin d'année.

## B. Baccalauréat Professionnel

**a) Evolution du nombre de candidats pour le contrôle adapté et des inaptés sur les 5 dernières années**

	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Session 2018
<b>Contrôle Adapté</b>	14	13	10	2	2
<b>Inaptés Partiels</b>	447	418	472	462	524
<b>Inaptés Totaux</b>	972	987	1135	1147	1183
<b>Protocoles Standards</b>	12111	11414	11358	11347	11472

**b) Répartition de ces candidats par genre**

	Filles		Garçons		Total	
<b>Contrôle Adapté</b>	0	0%	2	0,03%	2	0,02
<b>Inaptes Partiels</b>	297	5,2%	227	3%	524	3 ,98%
<b>Inaptes Totaux</b>	811	14,2%	372	4,9%	1183	8,98%
<b>Protocoles Standards</b>	4578	80,5%	6894	92%	11472	87%

• Les observations menées dans le cadre du contrôle adapté restent inquiétantes. La tendance se poursuit avec un recours au contrôle adapté et aux épreuves adaptées déclarés sur Epsnet extrêmement faible, alors que le nombre d'inaptes partiels et totaux est important.

Même si l'on peut raisonnablement penser que des procédures d'adaptation des épreuves sont mises en œuvre au niveau local, le nombre d'inaptes totaux augmente encore au niveau global de 8,85 à 8,98%, et atteint 14,2 % chez les filles et 4,9% chez les garçons (+0,4pts).

• Une vigilance toute particulière devra être portée à l'attention de ces élèves et à la communication en direction des familles afin d'assurer au plus grand nombre la possibilité de bénéficier d'un enseignement et d'une évaluation au baccalauréat en EPS.

**c) Résultats aux épreuves adaptées**

Les résultats des épreuves adaptées ne peuvent être significatifs au regard du nombre de candidats.

	Effectif	Moyenne
Basket ball	1	11
Course d'orientation	1	14

**2.1.5 Réflexions et perspectives pour les Voies Générale, Technologique et Professionnelle**

• **La réduction des dispenses qui touchent particulièrement les jeunes filles apparait aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE.**

→ **Le certificat médical d'aptitude à la pratique de l'EPS :**

La réflexion académique ayant pour objectif de permettre au plus grand nombre d'élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement et d'une certification en EPS se poursuit. Un modèle de certificat médical d'aptitude à la pratique de l'EPS est désormais accessible. Ce document, véritable outil de

communication entre l'autorité médicale et l'établissement, facilitera la prise en charge des élèves à besoins particuliers et la proposition d'une certification adaptée aux ressources de chacun. Vous trouverez ci-dessous le lien de téléchargement ainsi que des notices d'explicitation.

<http://eps.discipline.ac-lille.fr/actualite/cm-aptitude-eps-lille.pdf/view>

Cette démarche ne peut être portée par un enseignant seul et nous vous invitons à penser sa mise en œuvre dans la politique globale de l'établissement et en lien avec les partenaires, dont les parents.

En complément, nous rappelons qu'un document académique existe depuis l'année scolaire 2014-2015 pour vous aider à concevoir des épreuves adaptées ajustées aux besoins du candidat et respectueuses des exigences de l'évaluation certificative. Ce document est disponible sur le site pédagogique EPS de l'académie de lille, rubrique « eps adaptée » :

<http://eps.discipline.ac-lille.fr/eps-adaptee/document-academique-2014-2015>

→ A noter que dans les retours obtenus sur le document d'analyse porté au dossier examens de septembre 2017 :

Des témoignages montrent que certaines équipes pédagogiques s'emparent activement de la question des inaptitudes en proposant par exemple :

- Une modification de l'offre de formation pour permettre la pratique
- Des protocoles adaptés (2 épreuves de 2 CP),
- Des épreuves adaptées (aménagement de certaines conditions de déroulement de l'épreuve ou proposition d'épreuves adaptées particulières),
- Des entretiens organisés avec les candidats inaptes totaux et un suivi par la médecine scolaire,
- La diffusion et l'accompagnement nécessaire à la diffusion du CM d'inaptitude partielle.
- L'orientation de l'élève inapte vers l'infirmière scolaire en vue de la proposition du certificat d'inaptitude académique

→ Le constat déjà réalisé que le renseignement de l'application EPSNET ne reflète pas la réalité des pratiques peut être reconduit. Il n'en reste pas moins qu'en l'absence de ces données renseignées sur l'application, le témoignage du travail de certaines équipes pédagogiques ne peut être objectivement et globalement mis en valeur.

→ Certains constats inquiètent ou continuent d'inquiéter la commission :

La question des certificats d'inaptitudes totales fournis par les élèves, en nombre il est vrai assez important, particulièrement dans la voie professionnelle, et ce malgré la proposition du certificat d'inaptitude partielle validée par l'autorité académique.

• Pour la voie professionnelle, et comme c'est déjà le cas pour la voie Générale et Technologique, un tableau synthétique sera inclus dans le dossier de juin 2019 afin de justifier des décisions locales relatives au cas des DI+DI+Note = Note ou DI ? Il est rappelé l'importance de poser la note ou la

dispense en appui sur un argumentaire fondé sur le niveau de compétence développé par l'élève au cours de son parcours de formation. Il est également souligné que ce choix relève de la responsabilité des enseignants et non de la commission académique.

## 2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

### 2.2.1 Observations Générales

#### A. Baccalauréat Général et Technologique

Le taux d'absentéisme reste important. La moyenne des filles est très faible cette année, c'est le contraire pour les garçons mais au regard de la toute petite taille de cet effectif il convient de rester prudent dans les conclusions.

	2017			2018		
	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne
<b>Filles</b>	31	11	9.75		28	10,79
<b>Garçons</b>	109	79	12.66		57	15,10
<b>Effectif Total</b>	140	90	12.30	225 dont 105 abs et 18 DI	85	14

Les binômes d'activités principalement choisis sont le 3 fois 500m/badminton et le 3 fois 500m/TT

Les activités Gymnastique et sauvetage ne sont pas ou très peu choisies.

**Conseil : Les candidats libres doivent se préparer à cette épreuve !**

#### Baccalauréat Professionnel

	2016			2017			2018		
	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moy	Inscrits	Notés	Moy
<b>Filles</b>	121	95	11,5	124	106	11,22	96	88	12,04
<b>Garçons</b>	312	282	11,68	331	294	11,59	293	233	12,48
<b>Effectif Total</b>	433	377	<b>11,62</b>	<b>455</b>	<b>400</b> (soit 87%)	<b>11,49</b>	390	321	12,37

- Le nombre d'inscrits est en légère baisse cette année. Le passage régulier d'UFA en CCF contribue peut être à expliquer ce phénomène ?
- Cela étant les résultats sont meilleurs cette année (+0,82 pts pour les filles et + 0,88 pts pour les garçons). L'écart se resserre significativement avec le CCF (0,16 pts d'écart en faveur du CCF). La rénovation de certains référentiels (demi-fond en particulier qui attire beaucoup de candidats et dont

les résultats se sont déjà bien améliorés en CCF, mais aussi badminton, gymnastique, tennis de table) expliquent vraisemblablement<sup>1</sup>, cette évolution.

- L'écart entre garçons et filles reste relativement stable (0,44 pts).
- 18% des candidats inscrits ne sont pas notés à cet examen (13% l'année dernière). Parmi eux, certains sont absents ou dispensés

	FILLES			GARCONS			TOUS		
	Inscrits	Notés	Moy	Inscrits	Notés	Moy	Inscrits	Notés	Moy
<b>Demi-fond / Bad</b>	65	51	11,85 (+0,18pts)	185	160	12,28 (+0,71 pts)	250	211	12,17 (+0,58pts)
<b>Demi-fond / TT</b>	14	11	12,18 (+2,16pts)	68	57	12,58 (+1,2 pts)	82	68	12,51 (+1,29pts)
<b>Gym / Bad</b>	22	18	12,28 (+1,1 pts)	7	5	13,07 (+ 3,5pts)	29	23	12,88 (+1,96pts)
<b>Sauvetage / Bad</b>	3	3	12,33 (9,33pts)	16	10	12,21 (+0,51pts)	19	13	12,23 (+0,13pts)
<b>Gym / TT</b>	7	5	13,14 (+5,86pts)	3	1	20 (+8,95 pts)	10	6	15,20 (+6,42pts)
<b>TOTAL</b>	96	88	12,04 (+0,82pts)	294	233	12,48 (+0,88 pts)	390	321	12,37 (+0,88pts)

- Les couples d'épreuve demi fond / bad et demi fond / TT (activités rénovées) sont en bonne partie à l'origine de la progression des résultats, compte tenu du nombre de candidats qu'ils drainent. La rénovation des référentiels apparaît donc avoir pour effet de réduire significativement l'écart de réussite entre CCF et ponctuel.
- Comme pour la voie GT, les deux couples les plus choisis sont le Demi-fond / Badminton et Demi-fond / Tennis de table.
- Le taux d'absence à l'examen reste significatif, ce qui pénalise les élèves pour l'obtention de l'examen.

#### **Comparaison du Bac pro en CCF et en Ponctuel**

	Filles	Garçons	Total
<b>Contrôle en Cours de Formation</b>	12,16	12,78	12,53
<b>Contrôle Ponctuel</b>	12,04	12,48	12,37
<b>ECART</b>	0,12	0,30	0,16

- Comme indiqué plus haut, on constate donc une diminution de l'écart entre CCF et ponctuel. Cet écart était de 0,94pts en 2017.

## 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

- Dans la voie professionnelle où il se montre pénalisant pour l'obtention de l'examen, le taux de dispensés avoisine les 5,9% et touche plus les garçons.

## 2.2.3 Réflexions et perspectives

- Une très grande diversité de niveau de préparation est observée dans chaque centre d'examen ponctuel. Cette observation persiste et ne peut que renouveler l'importance d'une bonne information à propos des exigences des épreuves et d'une préparation sérieuse de la part des candidats.
- Une réflexion mérite d'avoir lieu sur la démarche d'inscription de certains candidats qui semblent découvrir l'épreuve le jour même.

## 2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

### 2.3.1 Observations générales

- **Evolution du CCF pour l'Enseignement facultatif**
  - Bac Général

	2015		2016		2017		2018	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
<b>Filles</b>	327	15	303	15,50	375	14.90	454	15,39
<b>Garçons</b>	692	15,5	657	15,77	719	14.95	764	15,76
<b>Total</b>	1019	15,36	960	15,69	1094	14.94	1268	15,63

- Bac Technologique

	2015		2016		2017		2018	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
<b>Filles</b>	95	13,4	95	<b>14,81</b>	<b>113</b>	<b>14.85</b>	88	15,10
<b>Garçons</b>	282	15	288	<b>14,83</b>	<b>310</b>	<b>14.94</b>	227	15,10
<b>Total</b>	377	14,6	383 / 404 inscrits	<b>14,83</b>	<b>433</b> inscrits <b>411 notés</b>	<b>14.91</b>	346	15,10

Les moyennes sont stables depuis plusieurs années. Les effectifs sont en légère baisse cette année.

### 2.3.2 Réflexions et perspectives

Les bilans précédents restent d'actualité :

- EPS NET ne donne toujours pas accès directement à ces résultats et il est difficile de demander aux services du DEC de fournir des statistiques pour l'EPS à un moment très chargé de l'année.
- L'Inspection Pédagogique a porté, durant les trois dernières années, une attention particulière à cet enseignement afin d'aider les établissements à mettre définitivement en place la réforme des lycées et le "nouveau" texte certificatif. En particulier le caractère non réglementaire de proposer des notes dans ce CCF à des élèves qui ne pratiqueraient qu'en Section Sportive Scolaire, dans une seule activité qui plus est !

Il apparaît qu'actuellement, pour la plupart des lycées, les pratiques sont globalement conformes aux textes.

**Il reste sans doute à améliorer dans quelques établissements qui pourtant ne peuvent plus l'ignorer:**

- Le passage à deux activités physiques dans l'enseignement et la certification.
- L'élaboration et l'utilisation du "cahier individuel de suivi"
- La nécessité pour les élèves de participer effectivement aux trois heures d'enseignement auxquelles ils ont droit.

1° : l'horaire "élève" est bien de trois heures par semaine en 2nde, en 1ère et en terminale.

2° : la participation à l'AS/UNSS ou à une SSS ne se substitue pas à cet horaire d'enseignement et ne permet pas d'être noté en enseignement facultatif.

Les deux textes institutionnels de référence doivent être mis en œuvre !

Programme d'enseignement : BO spécial n°4 du 29 avril 2010

Texte certificatif : BO spécial n°5 du 19 juillet 2012

## ***2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel***

### **2.4.1 Observations générales**

#### **A. Baccalauréat Général et Technologique**

Les remarques effectuées l'année dernière avec l'introduction dans les statistiques des candidats "liste Ht niveau et podiums unss" restent d'actualité.

En effet cette année 2017, 392 élèves concernés par cette mesure obtiennent d'excellentes notes (18 à 20) et sont massivement "présents".

Nous rappelons que les élèves particuliers (podiums et liste Ht Niv) qui représentent 10% des notes du Facultatif ponctuel ne pèsent pas sur l'organisation de cet examen de la même manière (pas d'épreuve physique et prise en charge de l'entretien au sein de leur établissement sans financement supplémentaire).

Ces deux caractéristiques sont très différentes pour les élèves inscrits et participant aux épreuves physiques (taux d'absentéisme important, notes plus faibles et très dispersées).

Par exemple pour le bac général :



791 filles et 1183 garçons ont été notés : 15,07 pour les filles et 13,31 pour les garçons (les moyennes sont calculées sans les 00 pour absence). Ces données masquent un absentéisme important (127 filles et 208 garçons qui se voient attribuer la note de 00/20).

**Ce nombre d'absents que nous interprétons comme des élèves mal ou pas informés au moment de l'inscription relève d'un problème local d'information au moment de l'inscription.**

Nous continuons de constater avec satisfaction que les deux épreuves académiques, la danse et le football, continuent de drainer de gros effectifs ce qui était le but recherché en les proposant.

Pour la voie Technologique, les mêmes remarques peuvent être effectuées. On peut, en outre, constater que les garçons dans la voie T étaient visiblement très mal préparés à l'épreuve de natation.

	Bac G				Bac T				BAC G et T	
	F		G		F		G		Filles inscrites	Garçons inscrits
	notes	présen	notes	présen	notes	prés	notes	prés		
Tennis	11,71	43	10,62	150	13,25	17	10,44	32	70	274
Danse	14,44	433	15,63	19	10,80	116			576	27
foot			<b>11,62</b>	<b>764</b>	13	55	11,58	392	119	2010
natation	12,92	207	<b>10,71</b>	<b>220</b>	12,68	55	13,6	71	321	519
judo	14,77	31	<b>14,12</b>	<b>82</b>	14,71	16	11,32	38	45	57
S ht niv	19,78	49	19,68	71	19,5	13	19,5	26		
podiums	19,70	81	19,55	134	19,5	11	19,5	26		

Cette épreuve facultative ponctuelle continue d'être choisie au moment de l'inscription au baccalauréat par de très nombreux élèves : 4018 inscrits cette année pour finalement 2741 présents. Cette inscription s'effectue souvent en l'absence d'information objective et ce malgré nos nombreux rappels (bilan cahpn annuel, lettre de rentrée et rappel de l'inspection, information DEC au moment des inscriptions). Cette information finit par arriver aux élèves mais après les inscriptions ce qui conduit les élèves inscrits « à la légère » à ne pas se présenter ce qui explique un taux d'absence important.

Rappelons-le à nouveau : Cette épreuve est exigeante avec un niveau 5 de compétence requis.

**Néanmoins au au-delà de cet absentéisme et la moyenne constatée de la moyenne, il est important de mesurer l'effet très positif sur les résultats au baccalauréat de cette épreuve coefficient 2 dans la pus part des cas pour les élèves présents et bien préparés à l'épreuve.**

La proportion d'élèves qui obtiennent une note supérieure à 14/20 est appréciable

Pour la voie G : 1195 obtiennent 14/20 et plus dont 860 élèves hors Ht niveau et Podium unss.

Pour la voie T : 216 élèves obtiennent 14/20 et plus dont 203 élèves hors Ht niveau et Podium unss.

## B. Baccalauréat Professionnel

	Filles			Garçons			Filles / Garçons		
	Inscrits	Notés	Moyennes	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moy
DANSE	31	10	9,30	2	2	9,50	33	12	
FOOTBALL	14	10	11,10	603	391	8,57	617	401	
JUDO	1	/	/	24	11	12,36	25	24	
NATATION	19	12	3,92	100	46	1,09	119	58	
TENNIS	13	4	4,25	41	21	5,19	54	25	
Sportif Haut Niveau	2	2	19	14	14	18,57	16	16	
Podium National Scolaire									
TOTAL	80	38	8,05	784	485	8,09	864	523	8,08

- On constate que le taux de participation pour cette unité facultative d'EPS continue à s'accroître régulièrement avec environ une centaine de candidats en plus cette année. Cet indicateur est encourageant pour une épreuve fondée sur l'engagement volontaire des élèves. Il s'agit d'un point de satisfaction mais qui ne masque pas d'autres observations moins favorables.

- Les principales remarques faites pour la voie GT sur l'organisation globale du processus d'inscription et le taux de présence insatisfaisants sont à reproduire ici. On observe 523 candidats notés pour 864 inscrits ce qui traduit un taux de présence d'environ 65%, stable par rapport à 2017 (47% de présence chez les filles et 61% chez les garçons).

Le nombre de candidats garçons reste nettement supérieur à celui des filles (10% de filles candidates), donnée à mettre toutefois en rapport avec la proportion moins importante de filles en voie professionnelle.

- A l'exception des SHN et HNSS (au nombre de 16 cette année contre 18 en 2017), dont les conditions d'évaluation sont très favorables, les notes excellentes, et qui sont tous présent.e.s à l'épreuve, les résultats obtenus restent pour l'instant très mitigés.

- La moyenne globale est en baisse (-0,52pts) pour les deux sexes, ce qui n'empêche pas certains candidats de tirer profit de cet examen.

- Le choix de l'activité académique football (activité académique) continue de s'avérer très attractif pour les garçons. La danse l'est pour les filles (activité académique également). Les deux activités les plus fréquentées au niveau global restent le football et la natation

### 2.4.2 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS :

Les conditions d'évaluation des SHN et HNSS sont très favorables, les notes excellentes, avec un taux de présence maximal.

### 2.4.3 Réflexions et perspectives :

- Les effectifs globaux permettent de justifier les choix académiques pertinents qui satisfont de très nombreux élèves (football et danse avec environ 1200 élèves notés), qui ont une pratique sociale dans ces deux activités sans pouvoir s'y investir en enseignement facultatif (CCF) dans leur établissement.
- Pour cette seconde année de mise en œuvre de l'unité facultative EPS en voie professionnelle, le gain reste plus important en voie GT. Des signes positifs d'évolution apparaissent néanmoins sur le plan de la participation. Un engagement continué de tous les acteurs qui accompagnent et exercent la fonction conseil auprès des élèves reste de mise.
- Le degré d'information et une communication claire sur les exigences de l'épreuve (niveau 5 de compétence attendu et entretien) méritent d'être poursuivis, en particulier dans la voie professionnelle afin de placer les élèves dans les meilleures conditions de préparation et de réussite. L'Inspection Pédagogique Régionale continuera à relayer ce constat et à renouveler les conseils auprès des lycées professionnels.
- EPS NET ne donne toujours pas accès directement à ces résultats.

## 2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation

### 2.5.1 Observations générales

Bac Général Technologique

	2017		2018	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
<b>Filles</b>	7	16.57	32	15,93
<b>Garçons</b>	25	16.37	91	15,31
<b>Total</b>	32	16.45	123	15,47

- Dans cet enseignement très exigeant, les moyennes stabilisées entre 15 et 16 depuis plusieurs années avec une légère baisse cette année par rapport à 2017 mais l'élément le plus remarquable est l'augmentation importante des effectifs puisque cette année 8 lycées ont inscrit des élèves au baccalauréats (32 filles et 91 garçons).

pour le voie G :

0590168M	0590181B	0590212K	0594278E
0595657D	0623981R	0624141P	

pour la voie T :

0594278E	0595657D	0620113L	0623981R	0624141P
----------	----------	----------	----------	----------

## 2.5.2 Réflexions et perspectives

Commentaires et propositions identiques aux années précédentes.

L'unique question se posent les élèves, les parents et les enseignants es celle de la pérennité de cet enseignement qui n'apparaît pas explicitement dans la réforme du cursus lycée. Nous sommes en attente de précisions sur ce point.

## 3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

### 3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

#### 3.1.1 Observations générales :

##### a) Evolutions sur les 3 dernières années :

	Session 2014	Session2015	Session2016	Session 2017	Session 2018
<b>Effectif total</b>	<b>17456</b>	<b>17362</b>	17085	17293	17674
<b>Effectif Filles</b>	7434	7428	7300	7158	7146
<b>Garçons</b>	10022	9934	9785	10135	10528

<b>Moyenne générale</b>	12,08	12,07	12,19	12,21	<b>12,73</b>
<b>Moyenne Filles</b>	11,62	11,52	11,72	11,77	12,20
<b>Moyenne Garçons</b>	12,40	12,46	12,50	12,50	13,06
<b>Ecart Filles/garçons</b>	-0,80	-0,94	-0,78	-0,74	<b>-0,86</b>

- La moyenne générale est en assez nette progression chez les filles comme chez les garçons : 12,73 (+0,52pts). Elle dépasse cette année la moyenne du BAC PRO.  
→ Nous émettons l'hypothèse vraisemblable que ce changement peut être attribué à un effet couplé de la réduction du nombre d'épreuves notées à l'examen (de 3 à 2) associé à la rénovation des référentiels
- De manière mécanique, le nombre de notes est passé de 48800 à 33000 en 2018.
- L'écart filles/garçons reste défavorable aux filles (-0,86pts) mais ne masque pas pour autant les disparités qui peuvent apparaître entre les établissements sur cette donnée.

##### b) Résultats par Département :

	Session 2014	Session2015	Session2016	Session 2017	Session 2018
<b>Nord</b>	12,03	11,99	12,19	12,13	12,70
<b>Pas de Calais</b>	12,16	12,20	12,19	12,33	12,78

- On constate une faible différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie, pour un nombre de candidats plus faibles dans le Pas de Calais (environ 38% des candidats).

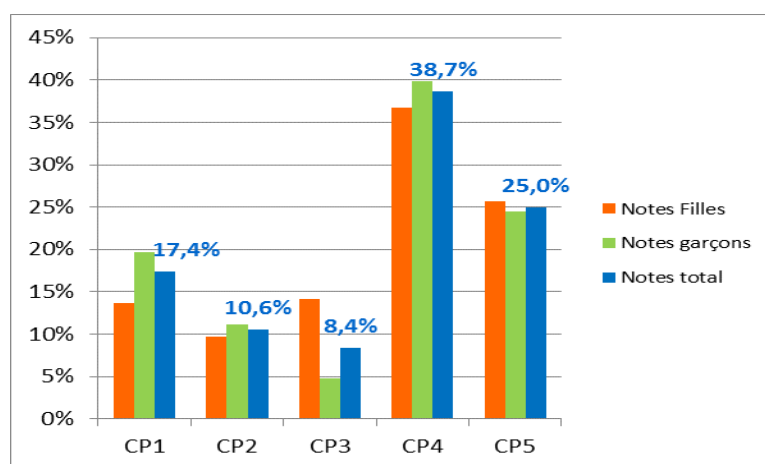
**c) Moyennes par examen :**

	Session 2016		Session 2017		Session 2018	
	Effectif	Moyennes	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
<b>CAP</b>	6429	12,08	6610	12	6649	12,82
<b>BEP</b>	10656	12,25	10683	12,33	11025	12,58
<b>Total</b>	17085	12,19	17293	12,21	17674	12,73

- L'évolution positive des résultats bénéficie plus significativement au CAP. Les modalités d'organisation des épreuves (2 épreuves au choix sur les deux années pourraient contribuer à expliquer cette tendance).

**d) Fréquentations des épreuves Nationales :**

- **Par Compétences Propres :**

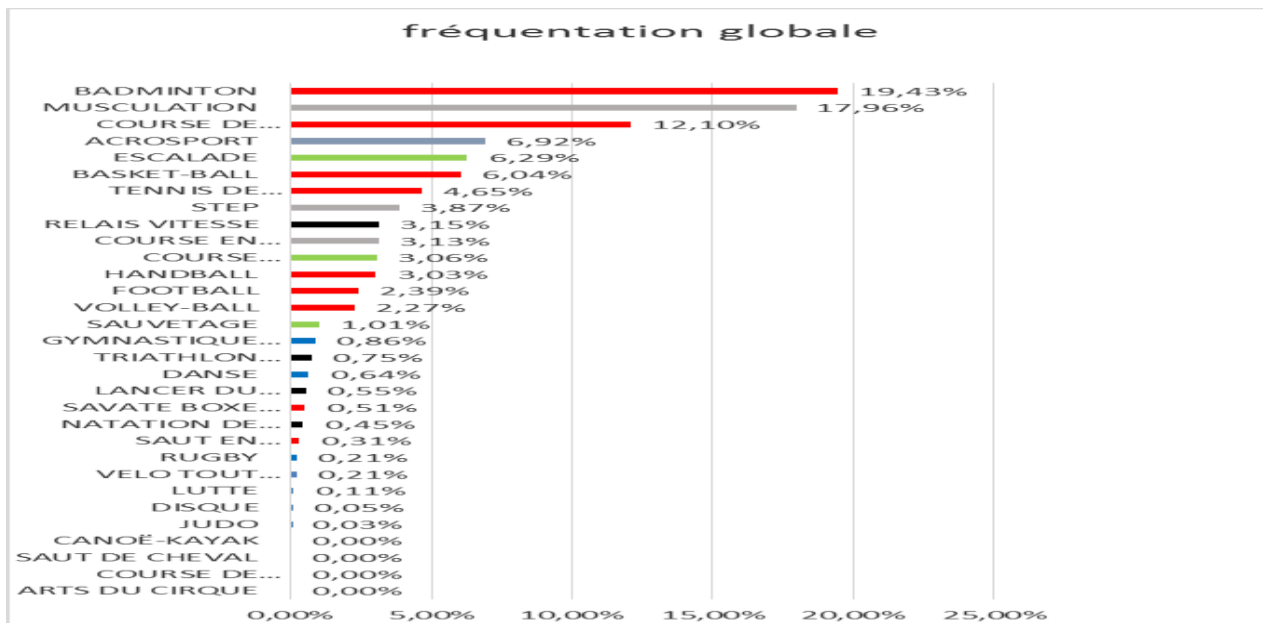
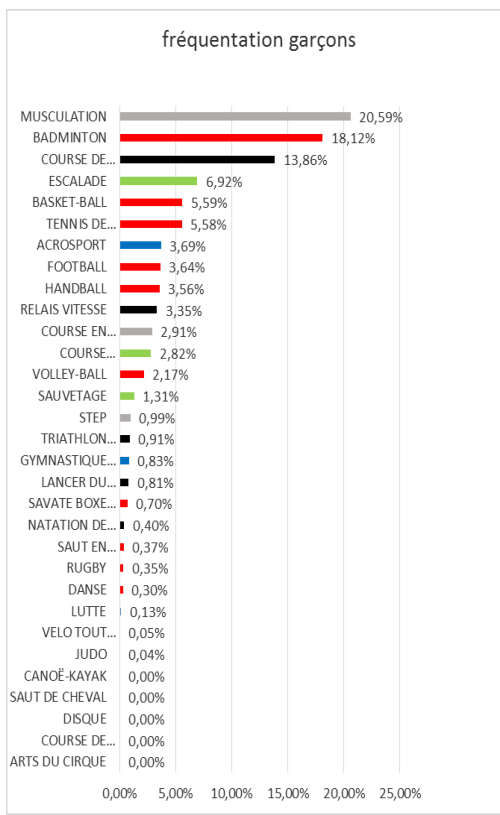
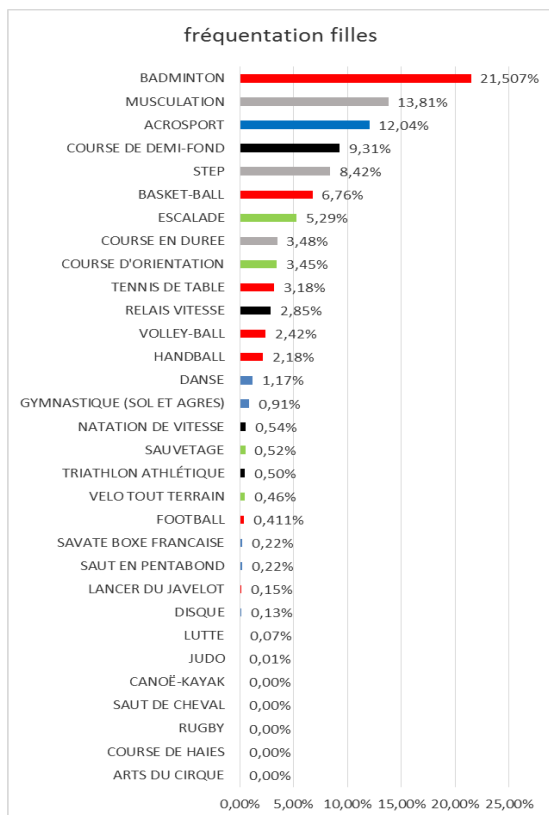


	2015	2016	2017	2018
<b>CP1</b>	21,5%	21,2%	21,9 %	17,4%
<b>CP2</b>	11,4%	11,5%	11,6 %	10,6%
<b>CP3</b>	11,8%	11,5%	11 %	8,4%
<b>CP4</b>	31,1%	31,1%	31,2 %	38,7%
<b>CP5</b>	24,2%	24,8%	24,3 %	25%

- Que ce soit pour les filles ou les garçons, la CP4 reste majoritairement représentée, suivie de la CP5 et de la CP1. La fréquentation de la CP5 touche désormais le quart des candidats aux examens tandis que la CP2 et la CP3 restent minoritaires.
- Le passage de 3 à 2 épreuves certificatives a peut-être contribué à accroître la représentativité de la CP4 aux examens. Dans le cadre des épreuves certificatives, cela se fait au détriment de la CP1 et de la CP3, mais il apparaît plus que jamais essentiel de distinguer l'action de formation et la certification. L'effort doit être quoi qu'il en soit maintenu pour tendre vers une offre de formation la plus ouverte

et équilibrée possible, même si les activités proposées ne sont pas retenues dans le cadre de l'examen.

- Par APSA et par Sexe :



• Les activités plébiscitées habituellement restent identiques cette année même si on note un léger changement dans la hiérarchie. Au niveau de la fréquentation globale, Le trio « musculation, demi-

fond et badminton » bascule vers « badminton, musculation, demi fond » avec donc une remontée du badminton aux épreuves certificatives.

- La part représentée par ces quelques activités reste prépondérante et plus de la moitié de l'offre certificative reste sous les 1% de fréquentation. Les 10 activités les plus choisies sont identiques pour les filles et les garçons à l'exception du tennis de table et de la CO, privilégiées par les filles, et du handball et football pour les garçons.

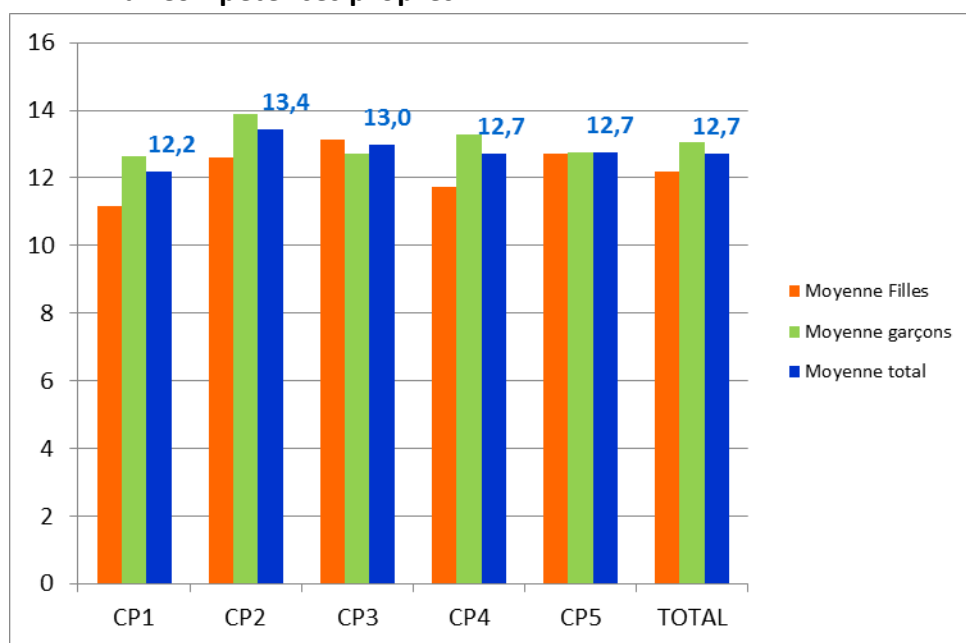
Dans tous les cas, les épreuves certificatives restent resserrées autour de quelques activités.

- Les activités de la CP1 et de la CP4 restent un peu plus certificatives pour les garçons.

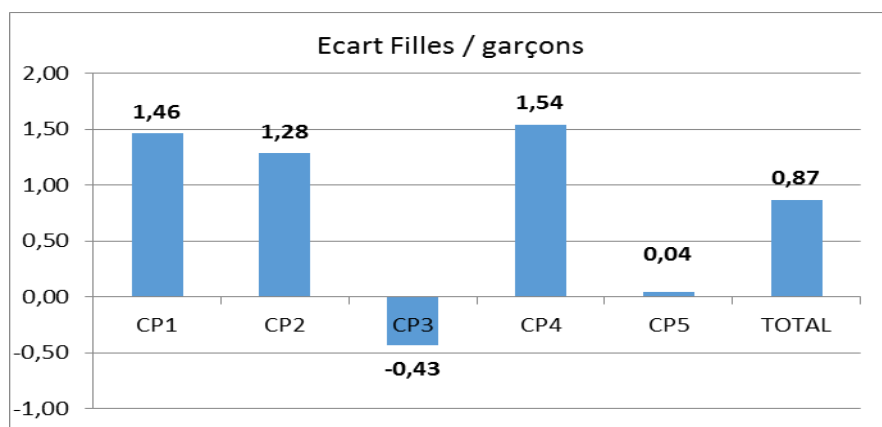
Le croisement entre offre de formation et résultats des élèves reste un indicateur à prendre en compte pour analyser ces données.

**e) résultats aux épreuves nationales :**

**- Par Compétences propres :**



- Les résultats par CP sont stables et homogènes, à l'exception de la CP1 en léger décrochage.

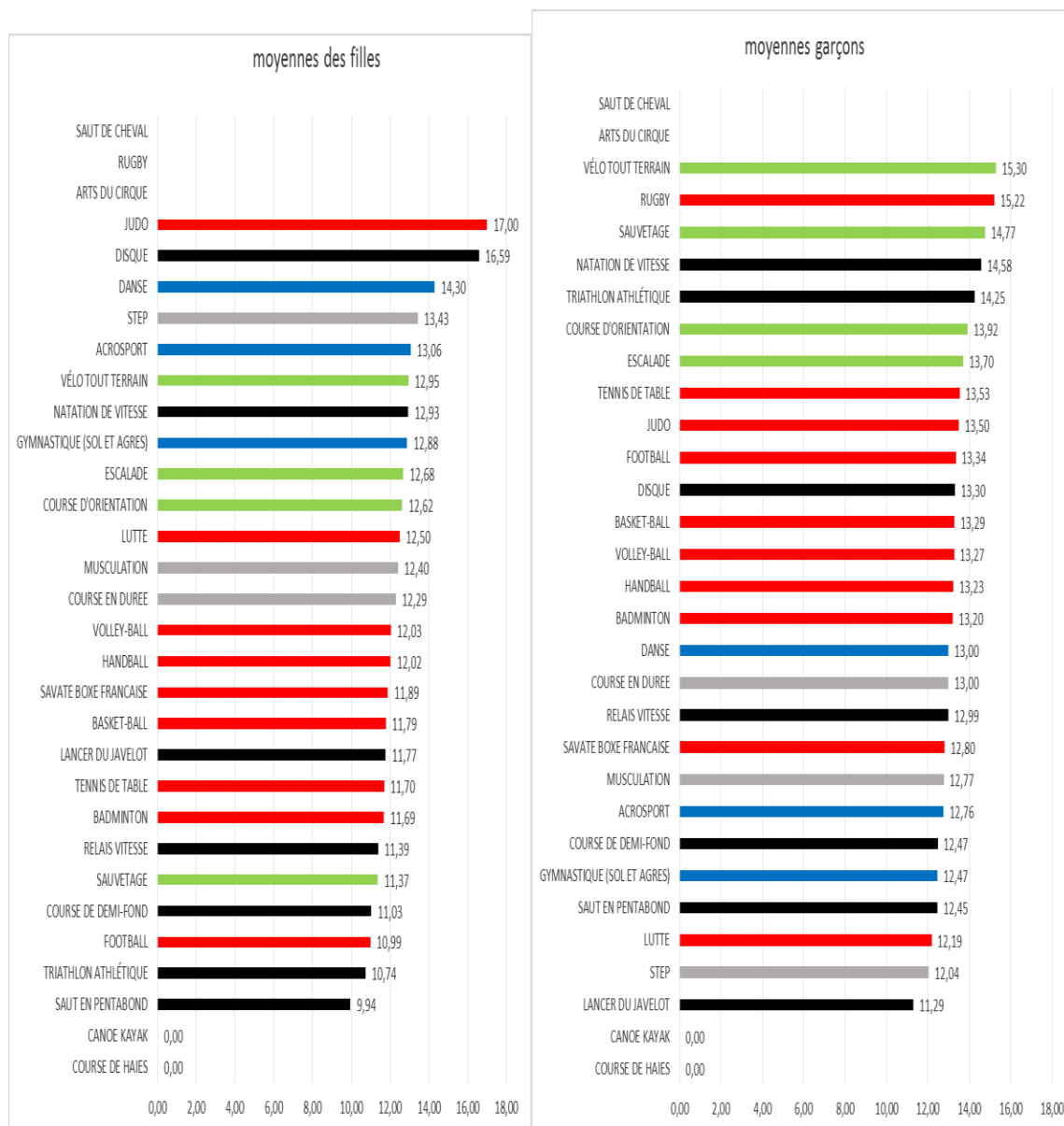


• La CP4 et la CP1 conservent un différentiel de réussite nettement en faveur des garçons et qui a tendance à s'accroître pour la CP1 même si leur part a baissé au niveau certificatif. Les résultats sont donc plus élevés cette année mais les évolutions ne sont pas en faveur de la réduction des écarts filles-garçons.

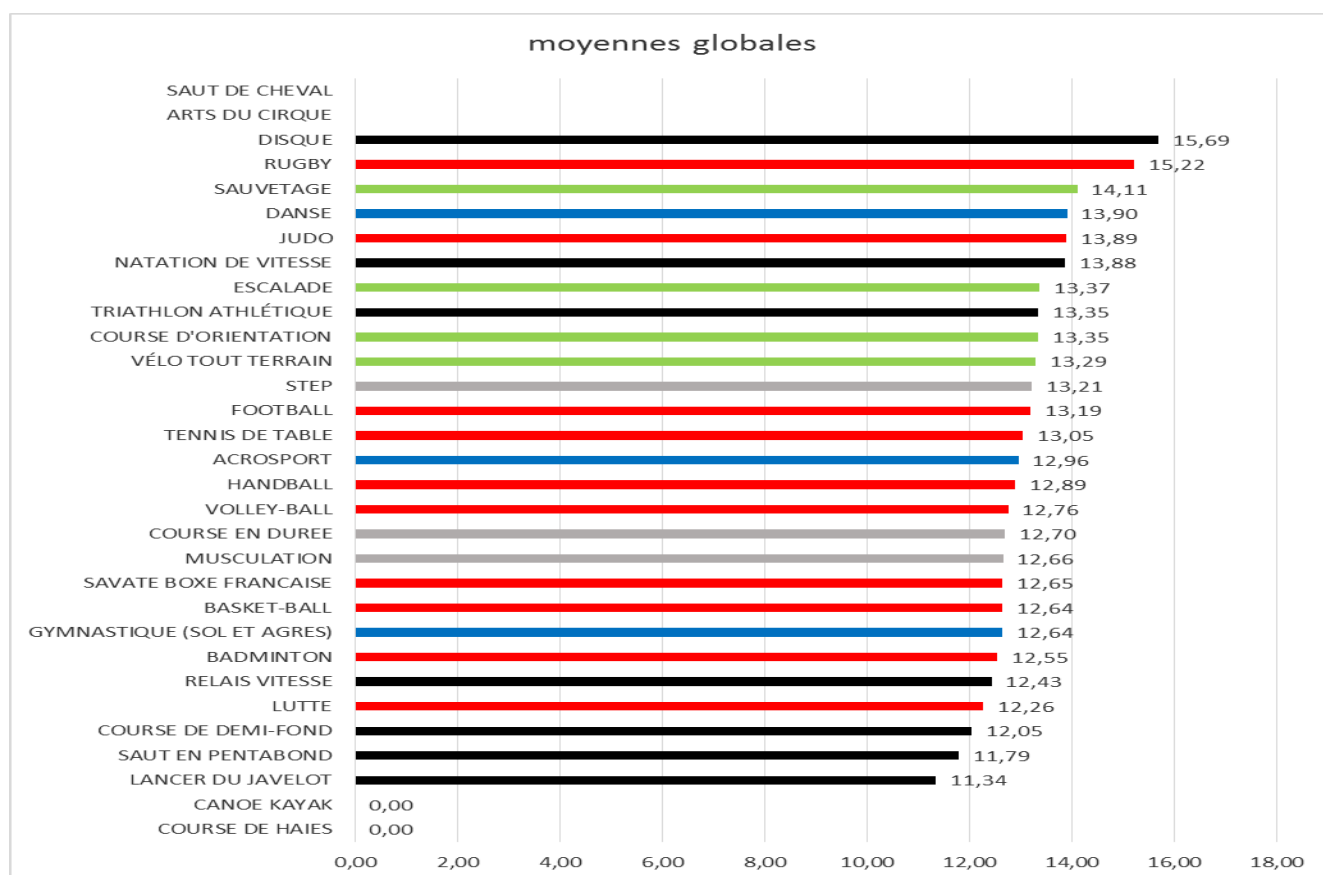
A noter, une équité de réussite des résultats filles-garçons qui demeure dans la CP5.

• Une attention particulière doit être accordée au processus d'enseignement et d'apprentissage dans les CP les plus discriminantes.

- Par APSA et par sexe :





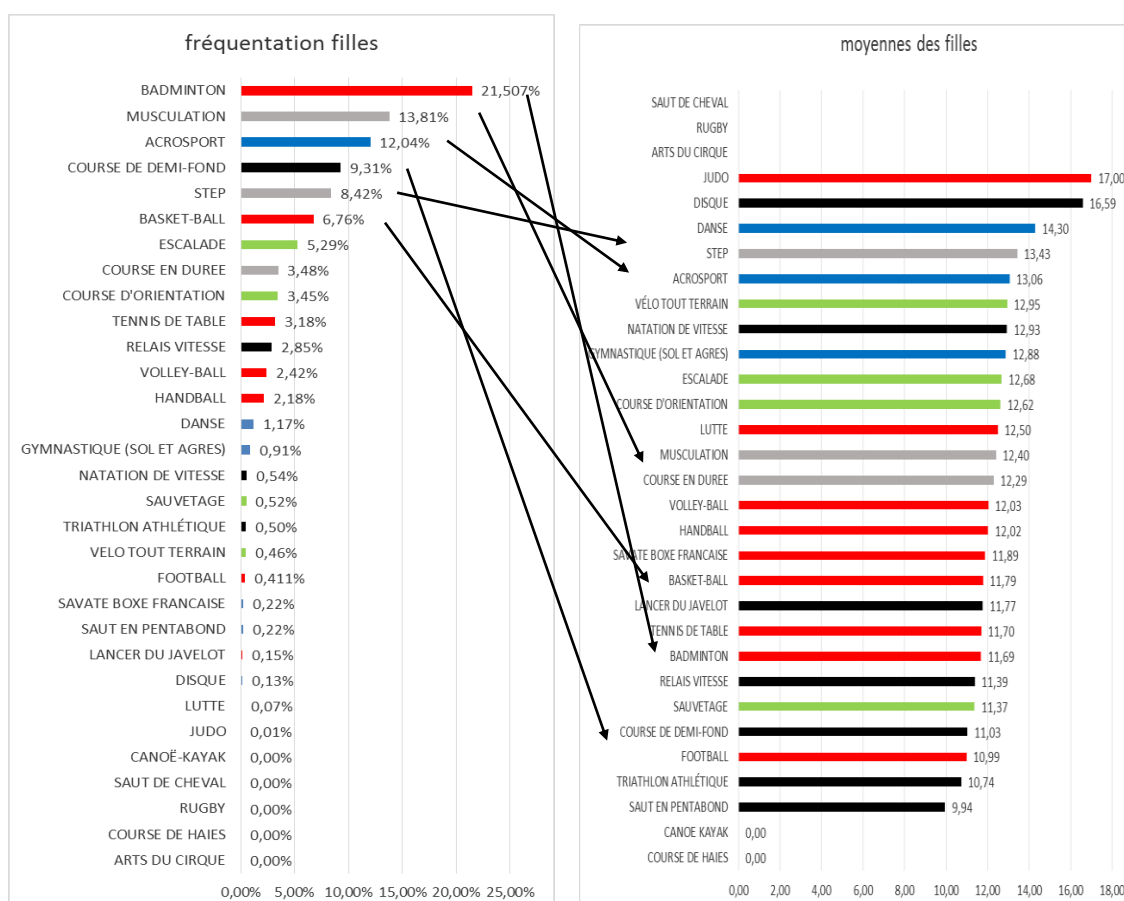


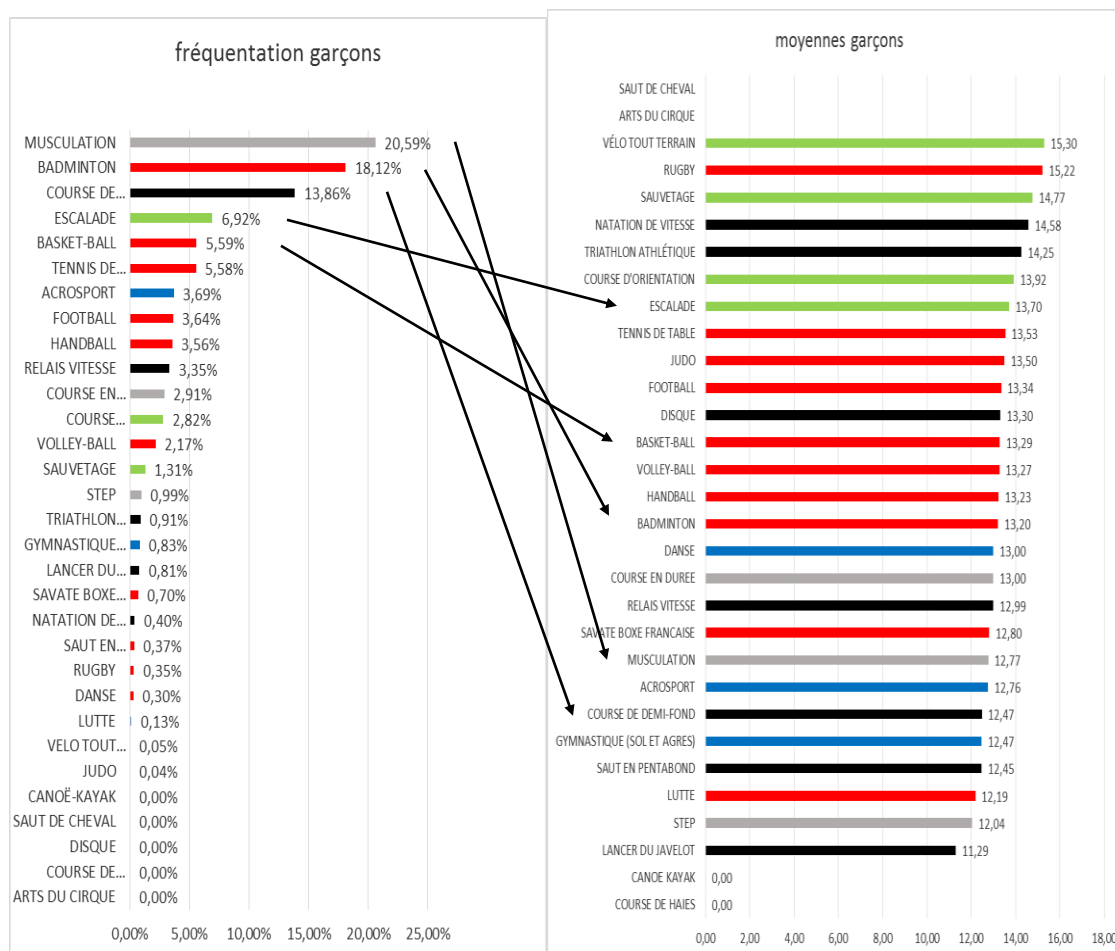
	Moyenne Filles	Moyenne garçons	Moyenne total	Ecart g-f
ACROSPORT	13,06	12,76	12,96	0,30
ARTS DU CIRQUE				0,00
BADMINTON	11,69	13,20	12,55	-1,51
BASKET-BALL	11,79	13,29	12,64	-1,50
COURSE DE DEMI-FOND	11,03	12,47	12,05	-1,44
COURSE DE HAIES	0,00	0,00	0,00	0,00
RELAIS VITESSE	11,39	12,99	12,43	-1,60
COURSE D'ORIENTATION	12,62	13,92	13,35	-1,30
COURSE EN DUREE	12,29	13,00	12,70	-0,70
DANSE	14,30	13,00	13,90	1,30
ESCALADE	12,68	13,70	13,37	-1,02
FOOTBALL	10,99	13,34	13,19	-2,35
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	12,88	12,47	12,64	0,41
HANDBALL	12,02	13,23	12,89	-1,21
JUDO	17,00	13,50	13,89	3,50
DISQUE	16,59	13,30	15,69	3,29
LANCER DU JAVELOT	11,77	11,29	11,34	0,48
MUSCULATION	12,40	12,77	12,66	-0,36
SAUVETAGE	11,37	14,77	14,11	-3,40

NATATION DE VITESSE	12,93	14,58	13,88	-1,65
RUGBY		15,22	15,22	-15,22
SAUT DE CHEVAL				0,00
SAUT EN PENTABOND	9,94	12,45	11,79	-2,51
SAVATE BOXE FRANCAISE	11,89	12,80	12,65	-0,92
STEP	13,43	12,04	13,21	1,39
TENNIS DE TABLE	11,70	13,53	13,05	-1,83
VOLLEY-BALL	12,03	13,27	12,76	-1,23
CANOE KAYAK	0,00	0,00	0,00	0,00
LUTTE	12,50	12,19	12,26	0,31
TRIATHLON ATHLÉTIQUE	10,74	14,25	13,35	-3,52
VÉLO TOUT TERRAIN	12,95	15,30	13,29	-2,35

• Sur les 28 épreuves d'examen, les résultats des filles sont inférieurs à ceux des garçons dans 22 activités. 8 épreuves montrent des écarts supérieurs ou égaux à 1,5pt mais les données restent à considérer au regard des effectifs.

- résultats par apsa et par sexe en fonction de la fréquentation :





• Comme pour les autres voies, l'indicateur parle de lui-même et témoigne d'un rapport non symétrique entre fréquentation et résultats obtenus, que ce soit chez les filles ou les garçons, et ce, particulièrement dans les épreuves les plus fréquentées comme le demi-fond. Cette observation plaide, autant que possible, en direction de l'ouverture de l'offre de formation.

### 3.1.2. Décisions d'harmonisation :

À condition que l'effectif total dans l'APSA dépasse 50 candidats :

- Ramener la différence G/F à 1,5 point maximum dans chaque épreuve
- Réduire la différence de la moyenne par APSA et par sexe à 1,5 point de la moyenne académique du sexe concerné.

Lors de la session 2017, 4 épreuves avaient été harmonisées. Après étude des données, prise en compte des effectifs dans les activités, de la présence ou pas d'activités barémées, de la rénovation

des référentiels, et de l'évolution à venir des procédures d'harmonisation, il n'y a pas eu d'harmonisation proposée cette année en cap bep.

Comme l'année précédente, la commission constate que l'analyse des résultats masque des écarts des écarts significatifs entre établissements sur les données observées. Ces écarts questionnent et méritent toute l'attention au niveau local même si les effectifs restent souvent à prendre en compte. L'accès aux statistiques par établissement de la session 2018 constitue un outil précieux à exploiter collectivement, au service de la réussite des élèves.

### 3.1.3 Capitalisation des notes

La commission n'a pas eu de remarques particulières sur ce point cette année.

### 3.1.4. Liste Académique

Les activités de la liste académiques pour cette session 2018 étaient le Triathlon Athlétique (CP1), le VTT (CP2), le Canoë-Kayak (CP2) et la Lutte (CP4).

	Effectif			Moyenne		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
<b>CANOË-KAYAK</b>	0	0	0			
<b>LUTTE</b>	9	27	36	12,50	12,19	12,26
<b>TRIATHLON ATHLETIQUE</b>	65	186	251	10,74	14,25	13,35
<b>VELO TOUT TERRAIN</b>	59	10	69	12,95	15,30	13,29

- Les activités académiques sont peu proposées et ne représentent qu'un faible pourcentage de candidats.

Le triathlon athlétique tire néanmoins plutôt bien son épingle du jeu et voit ses résultats progresser mais le différentiel garçons filles est à questionner, comme pour le VTT. Globalement, à l'exception du canoë kayak, les résultats sont globalement satisfaisants.

. Il est rappelé que la marche nordique (CP5) est entrée dans la liste académique à la place du canoë kayak et sera certificative pour la session 2019. Un dossier pédagogique est disponible sur le site EPS de l'académie de lille.

### 3.1.5 Inaptitude et enseignement adapté

#### a) Répartition des candidats

	Session2015	Session 2016	Session 2017	Session 2018
<b>Contrôle Adapté</b>	1	1	2	0
<b>Inaptes Partiels</b>	485	447	419	222
<b>Inaptes Totaux</b>	1002	1028	1045	1038
<b>Protocoles Standards</b>	15874	15609	15827	16414

#### b) Répartition des candidats par genre

	Filles		Garçons		Total	
<b>Contrôle Adapté</b>	1	0,01%	1	0,01 %	2	0,01%
<b>Inaptes Partiels</b>	256	3,58 %	163	1,61 %	419	2,64%
<b>Inaptes Totaux</b>	693	9,68%	352	3,47 %	1045	6,60%
<b>Protocoles Standards</b>	6208	86,73%	9619	94,91 %	15827	90,75%

<b>2018</b>	Filles		Garçons		Total	
<b>Contrôle Adapté</b>	0	/	0	/	0	/
<b>Inaptes Partiels</b>	144	2,02%	78	0,74%	222	1,26%
<b>Inaptes Totaux</b>	704	9,85%	334	3,17%	1038	5,87%
<b>Protocoles Standards</b>	6298	88,13%	10116	96,09%	16414	92,87%

.Comme pour les autres voies, la question des inaptitudes reste une priorité. Les pourcentages d'inaptes totaux et partiels baissent sensiblement (-0,73 pts et -0,78), ce qui est certainement lié à la réduction du nombre d'épreuves certificatives, mais celui des inaptes totaux continue à progresser (de 9,68 à 9,85%)

. A noter aucun contrôle adapté déclaré sur l'application EPSNET.

### 3.1.6 Réflexions et perspectives

**La réduction des dispenses qui touche particulièrement les jeunes filles apparaît aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE.**

**Des conseils et outils ont été proposés au sein de ce rapport. Nous invitons les équipes pédagogiques à s'y reporter.**

L'étude des « documents d'analyse des résultats aux examens » inclus dans le dossier examens de septembre 2017 montrent que les actions entreprises sont variables en fonction des établissements. Il s'agit d'un travail collectif et global au niveau de l'établissement qui implique une stratégie collective d'action.

- Pour le CAP BEP, la réduction du nombre d'épreuves certificatives semble avoir eu des effets mécaniques (augmentation de la moyenne globale, accroissement de la part de la CP4). L'effort doit être quoi qu'il en soit maintenu pour tendre vers une offre de formation la plus ouverte et équilibrée possible, même si les activités proposées ne sont pas retenues dans le cadre de l'examen.

## **3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal**

### 3.2.1 Observations générales

**a) Evolution des résultats pour le CAP et le BEP**

CAP	2016			2017			2018		
	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart
<b>Filles</b>	431	11,52	-1,39	788	<b>11,80</b>	-1,02	705	12,7	-0,71
<b>Garçons</b>	737	12,91		1187	<b>12,82</b>		1168	13,41	
<b>Effectif Total</b>	1168	<b>12,39</b>		1975	<b>12,41</b>		1873	13,2	

BEP	2016			2017			2018		
	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart
<b>Filles</b>	308	10,69	-1,78	586	<b>10,65</b>	-1,94	313	10,67	-2,40
<b>Garçons</b>	640	12,47		837	<b>12,59</b>		380	13,07	
<b>Effectif Total</b>	948	<b>11,95</b>		1423	<b>11,79</b>		693	12	

- Les résultats globaux sont relativement stables. L'écart de réussite filles-garçons diminue cette année en CAP, ce qui est positif, mais s'accroît légèrement en BEP.
- Les résultats en CAP restent meilleurs qu'en BEP pour l'examen ponctuel, rapport qui s'inverse pour le CCF.

**b) Comparaison des 2 certifications : BEPCAP Ponctuel et CCF**

	Filles	Garçons	Total
<b>Contrôle en Cours de Formation</b>	12,20	13,06	12,73
<b>Contrôle Ponctuel</b>	12,07	13,34	12,86
<b>ECART</b>	0,07	-0,28	-0,13

- L'écart encore légèrement favorable au CCF l'année dernière ne l'est plus cette année. Les résultats de l'examen ponctuel pour le CAP/BEP dépassent ceux du CCF de +0,13pts. Comme le CCF, l'examen ponctuel voit ses résultats augmenter cette année de +0,71pts

**c) Les résultats par couples d'activités**

	Filles					Garçons					Tous				
	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy
<b>BEP</b>															
Gym/Bad	75	44	20	11	9,95	23	16	7		11,94	98	60	27	11	
Gym/TT	13	10	2	1	11,8	14	8	6		12	27	18	8	1	
Bad/Sauv	8	6	1	1	12	11	9	2		12,89	19	15	3	1	
Bad/DF	175	109	36	30	10,62	249	153	70	26	13,17	424	262	106	56	
TT/DF	25	20		5	11,55	73	47	21	5	13,34	98	67	21	10	
<b>TOTAL</b>	313	206	59	48	10,67	380	243	106	31	13,07	693	449	165	79	11,96

CAP	Filles					Garçons					Tous				
	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy
Gym/Bad	80	54	5	21	13,26	32	27	3	2	12,58	112	81	8	23	
Gym/TT	16	6	3	7	14,67	22	16	5	1	12,4	38	22	8	8	
Bad/Sauv	20	13	1	6	13,69	92	77	9	6	13,53	112	90	10	12	
Bad/DF	405	314	44	47	12,6	599	478	95	34	13,54	1004	792	139	81	
TT/DF	87	60	16	11	12,34	390	326	70	15	13,3	477	130	86	26	
<b>TOTAL</b>	<b>705</b>	<b>544</b>	<b>69</b>	<b>92</b>	<b>12,7</b>	<b>1168</b>	<b>950</b>	<b>150</b>	<b>58</b>	<b>13,41</b>	<b>1873</b>	<b>1494</b>	<b>219</b>	<b>150</b>	<b>13,10</b>

- 2567 inscrits à l'examen pour environ 75% de candidats notés, 14% d'absents et 8% de dispensés.
- Des observations identiques au bac pro peuvent être menées quant à l'impact supposé de la rénovation des référentiels, en particulier dans une épreuve qui contient de nombreux couples aux référentiels rénovés (TT, bad, demi fond, gym).
- Le couple « demi fond/bad » reste le plus attractif que ce soit en CAP ou BEP.

## 2.2. Réflexions et perspectives

. Certaines observations perdurent. Une très grande diversité de niveau de préparation est observée dans chaque centre d'examen.

.Les responsables de jury relèvent aussi des situations de défaillance physique chez certaines candidates en demi-fond

. Les présidents de centre sont confrontés à la gestion d'un nombre significatif de candidats qui déclarent n'avoir reçu aucune information de leur établissement sur les épreuves, et parfois ne pas connaître les activités dans lesquelles ils « auraient été inscrits ». Ils se présentent donc à l'examen avec un niveau de préparation qui ne permet pas toujours de participer aux épreuves en toute sécurité. Cela contraint souvent les présidents de centre à modifier les organisations prévues.

La DEC de Lille réalise des efforts très importants pour permettre la convocation et la présence de candidats qui relèvent vraisemblablement de problématique de « décrochage ». Des adaptations des horaires et dates de passage sont effectuées à cette fin par les présidents de centre.

Au-delà, nous rappelons la nécessité de ne pas prévoir de sorties scolaires ni d'épreuve de rattrapage aux périodes traditionnelles des épreuves, ce qui place les candidats, les services et les établissements en situation délicate. Au-delà, le « phénomène dispensatoire » sur cet examen interpelle.

## **4) Réflexions et Préconisations pour la session suivante**

#### **4.1 A destination des établissements**

- **La réduction des dispenses qui touchent particulièrement les jeunes filles apparaît aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE.** Des conseils et outils ont été proposés au sein de ce rapport. Nous invitons les équipes pédagogiques à s'y reporter.
- Le référentiel d'évaluation évolue pour les deux voies et mérite une lecture attentive. Il est entré en application pour la prochaine session. Ces évolutions répondent à un souci d'équité sur le plan des résultats aux examens. Les effets de l'application des nouveaux référentiels pourront être appréciés lors de la prochaine session. (Les derniers textes pour les examens sont accessibles sur le site pédagogique de la discipline)
- La dématérialisation des documents-cadres et institutionnels se poursuit. L'accès au thémasite « EPS, outils dématérialisés » constitue un incontournable pour les démarches aux examens dans l'académie de lille
- Au sein de la liste académique, l'activité marche nordique se substitue pour la prochaine session d'examens au canoë kayak. Le référentiel d'évaluation de niveau 4 est disponible sur le site académique EPS.
- Veiller à éviter la superposition des périodes d'épreuves ponctuelles et des périodes de rattrapage propres aux établissements, qui complique le recrutement des membres de jurys.
- Pour la voie professionnelle : Il sera inclus dans le dossier de juin 2019 un tableau synthétique permettant de justifier des décisions locales relatives au cas des DI+DI+Note = Note ou DI ? Il est rappelé l'importance de poser la note ou la dispense en appui sur un argumentaire fondé sur le niveau de compétence développé par l'élève au cours de son parcours de formation. Il est également souligné que ce choix relève de la responsabilité des enseignants et non de la commission académique.
- Lors de cette session 2018, les membres de la CAHPN ont poursuivi leur réflexion sur les modalités d'harmonisation qui ont cours depuis plusieurs années au sein de l'académie de lille (cf rapport session 2017).  
La commission examens a procédé jusqu'ici à des harmonisations globales par a psa, par exemple pour harmoniser les résultats des filles et des garçons dans certaines épreuves. Il a été décidé pour la prochaine session de basculer vers des harmonisations à l'échelon établissement.

Les statistiques établissement de la session 2018 sont à disposition des établissements et téléchargeables sur Eduline (Accès par le chef d'établissement sur Eduline, domaine établissement, pilotage et indicateurs, statistiques\_examens EPS).



#### **4.2 A destinations de la commission nationale**

. Pour affiner ses analyses et afin d'en tirer des conclusions les plus fiables, la commission souhaiterait disposer d'un document synthétique présentant les motifs à l'origine des évolutions prises par les référentiels rénovés (ex : tenter de réduire écart réussite filles/garçons...).

. Dans le cadre des épreuves ponctuelles obligatoires de la voie professionnelle, des candidats d'un certain âge se sont présentés cette année, ce qui a questionné les responsables de centre sur l'idée de solliciter ou pas un CM d'aptitude.

#### **5) Bilan**

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels de la DEC, investis dans des tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.

Les services de la DEC mettent tout en œuvre pour permettre à un maximum de candidats de se présenter aux épreuves, y compris ceux qui relèvent de conditions d'information et de scolarisation précaires. Les services de la Dec mettent aussi tout en œuvre pour offrir à tous les candidats les meilleures conditions pour passer les épreuves.

A l'issue de cette session, la commission a acté le fait de basculer d'une harmonisation au niveau des apsa à une harmonisation au niveau des établissements, ce qui constitue un encouragement des équipes pédagogiques à une analyse de leurs résultats aux examens et à des mises en perspectives pédagogiques.

**Pour l'ensemble des examens, la diminution du nombre d'élèves dispensés de l'épreuve d'EPS reste une priorité pour l'académie.**